

CAUBERGS MICHEL

INVENTAIRE
DE QUELQUES ANCIENNES MINES
ET CARRIERES SOUTERRAINES
DE WALLONIE



ESSAI D'ARCHEOLOGIE MINIERE

L'EQUIPE

Cet ouvrage est écrit à la première personne du pluriel, mais ce nous n'a rien de majestif. Il représente l'équipe, sans laquelle ce travail n'aurait jamais vu le jour.

Certains y ont consacré le meilleur d'eux-mêmes pendant des années.

D'autres nous ont aidés épisodiquement dans la mesure de leurs moyens ou en fonction du programme en cours.

D'autres enfin, sont venus, ont vu, et ne sont plus jamais revenus, on ne saurait leur en vouloir.

Qu'ils soient tous ici vivement remerciés.

Ont collaboré à l'oeuvre:

CAUBERGS René
DELFOSSÉ Renaud
DE PRETER Ghislain
DESHORME Daniel
GREGOIRE Jean-Paul
HANIN Denis
HAVAUX Philippe (+)
KAHN Claude
LEDOUX Françoise
LOMBET André
MINET Joseph
ROMEYER François
SCHOEKAERT Henri
SCOHY Bauduin
TELLINGS Claudine
TILLIERE Alain
VAN DE ROY Jean-Louis

AVANT-PROPOS

C'est en 1979 que tout à commencé.

Cette année-là, notre passion pour les minéraux et les fossiles devait nous amener à prospecter un certain nombre d'anciens sites miniers et quelques carrières souterraines.

C'est ainsi que nous avons pris conscience qu'il existait en Wallonie un vaste domaine souterrain, négligé des spéléologues, pratiquement inconnu des géologues amateurs, et totalement ignoré du grand public.

Bien sûr, nous ne parlons pas ici des charbonnages.

De la catastrophe de Marcinelle à la fermeture du Roton, l'histoire des houillères est bien connue et de nombreux ouvrages lui ont déjà été consacrés.

De plus, les terrils sont là pour nous entretenir la mémoire et quelques musées ont été créés pour nous rappeler ce qu'était le dur travail du houilleur.

Non, nous voulons parler des autres modes d'extractions, mines métalliques ou exploitations lithiques, qui furent aussi nombreuses, si pas plus nombreuses que les charbonnages, aussi importantes que ceux-ci pour l'économie de la Wallonie, et qui sont, elles, totalement tombées dans l'oubli, à quelques rares exceptions près.

Face à ce monde souterrain inconnu dont nous venions à peine d'entrevoir les possibilités, décision fut prise d'en dresser l'inventaire, d'autant qu'en cette matière il semblait que jamais rien n'avait été fait.

Nos buts étaient multiples.

Premièrement, montrer aux spéléologues qu'il existe en Wallonie, en dehors des phénomènes karstiques qui sont leur terrain d'action habituel, un vaste domaine souterrain qui n'attend que les résultats de leurs recherches et investigations.

Nous comptions ainsi lancer en Wallonie la spéléologie minière, une activité qui a acquis en France ses lettres de noblesse, mais qui n'avait jamais été pratiquée chez nous.

Deuxièmement, doter les géologues amateurs d'un outil de travail leur permettant de compléter plus efficacement leurs recherches minéralogiques.

Troisièmement, montrer aux Wallons qu'il existe encore dans leur région quelques très intéressants vestiges de leur ancienne splendeur économique qui mériteraient d'être connus, sauvegardés, protégés, mis en valeur, éventuellement aménagés pour les touristes, et non pas transformés en dépotoirs, ou comblés et à tout jamais oubliés, ce qui est trop souvent le cas.

Le temps passant et les idées évoluant, il nous est apparu bien vite que ce programme de base comportait quelques erreurs de jugement.

Et d'abord, nous n'étions pas absolument les premiers.

Au cours de nos recherches nous nous sommes rendu compte qu'il existait quelques rares ouvrages consacrés aux anciennes mines métalliques et aux carrières souterraines, mais ces publications se limitent généralement à l'histoire sans tenir aucun compte du terrain. D'autre part, il est courant que des aspirants ingénieurs des mines ou géologues prennent pour objet de leur thèse l'une ou l'autre mine abandonnée, des travaux hautement spécialisés qui dorment dans les bibliothèques de nos diverses facultés.

Bref, dans un cas comme dans l'autre des démarches heureusement très différentes de la nôtre.

Il nous est apparu ensuite que les spéléologues, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, n'avaient rien perdu dans le domaine minier. A part la descente de quelques rares grands puits, le spéléologue sportif ne peut y trouver son content, et le plaisir d'une simple balade dans un milieu souterrain différent ne justifie pas les dangers encourus.

Seule la recherche, dans quelque domaine que ce soit, autorise la pénétration de ce monde souterrain aussi dangereux que fragile. Aux éventuels candidats d'en prendre conscience!

Il en est de même pour les collectionneurs de minéraux. A part quelques rares fossiles dans les cavités de la craie, tant au niveau des haldes qu'au fond des galeries, les anciennes mines et carrières souterraines de Wallonie ne présentent plus la moindre chance de découvrir l'un ou l'autre échantillon notoire. Par contre, ce type de recherche, exécutée parfois avec des moyens lourds, ne pourrait qu'entraîner la destruction de vestiges historiques de toute première importance.

A force de fréquenter ces cavités, où ne se perçoit pas le lent travail millénaire de l'érosion des eaux souterraines, mais bien le fait que nos grands-pères et arrière-grands-pères y ont trîmé à longueur de vie suivant des horaires inhumains, le désir nous est venu d'en savoir plus sur ces hommes et sur leur milieu de travail. C'est ainsi que nous nous sommes orientés peu à peu vers l'archéologie minière, branche profonde de l'archéologie industrielle naissante. Il nous est apparu inadmissible de laisser se perdre des lieux et des techniques, vieux de moins d'un siècle parfois, alors que d'autre part la taille préhistorique du silex ne présente plus de secret. D'ailleurs, redécouvrir et explorer une mine ou une carrière, n'est-ce pas un peu ouvrir un tombeau?

Le tombeau de ceux qui y ont travaillé pendant des années et dont cette galerie creusée de leurs mains est peut-être le seul souvenir.

Dès lors, si le principe de l'inventaire fut conservé, l'idée de sa présentation fut complètement révisée.

A la simple classification géographique fut préférée une classification par types d'exploitations, avec si possible la reconstitution des techniques de chacune d'entre elles, et il fut décidé pour chaque cavité, ou groupe de cavités, de reconstituer l'histoire de celles-ci.

Nous comptions mener cette tâche à bien en trois à cinq ans maximum. Elle devait prendre les trois quarts de nos loisirs pendant dix ans. Dix années qui ne furent pas sans problèmes.

C'était une erreur de croire que sur une aussi longue période la vie ne viendrait pas nous mettre des bâtons dans les roues.

Nous avons connu au sein de notre équipe des problèmes sociaux, des problèmes sentimentaux, et comme si ça ne suffisait pas, en novembre 1985, la mort elle-même est venue faucher sur la route le meilleur d'entre nous.

Il a bien fallu continuer!

Face à une tâche qui devenait chaque jour plus démesurée, nous avons connu des périodes de crise, des périodes de lassitude, et bien souvent, l'idée nous est venue de tout abandonner.

Ce ne fut heureusement pas le cas.

Mais il fallait en finir coûte que coûte, à moins d'y gâcher notre vie. C'est ainsi que, faute de pouvoir réunir une équipe de plongeurs valables, nous avons renoncé à topographier bon nombre de cavités ou de réseaux noyés.

C'est ainsi que nous avons également négligé un certain nombre de désobstructions parfaitement réalisables mais trop longues.

C'est ainsi aussi que nous avons abandonné un certain nombre de prospections où la multiplication des contacts aurait peut-être fini

par nous ouvrir certaines portes,...Après des années!
 C'est ainsi enfin que, la mort dans l'âme, nous avons dû nous résigner à incorporer dans notre travail un petit nombre de topographies réalisées par d'autres avant nous, et ce parmi les plus grandes. Un heureux hasard en fait, car refaire ces topos dans la faible mesure de nos moyens aurait prolongé notre travail de plusieurs années et retardé d'autant la parution de cet ouvrage, ce qui n'était plus humainement pensable.

Notre quête de renseignements techniques et historiques ne fut pas non plus une sinécure.
 Nous avons interrogé des dizaines de témoins: anciens mineurs, anciens carriers, anciens propriétaires d'exploitation et historiens locaux. Nous avons passé des dizaines d'heures dans les bibliothèques ainsi qu'aux archives de l'Administration des Mines.
 Si pour certains sites ou pour certains types d'exploitations nous avons rassemblé une documentation qui aurait permis à elle seule d'écrire tout un livre sur le sujet en question, dans d'autres cas, nous n'avons absolument rien retrouvé et nous sommes persuadés que de nombreuses recherches pourraient encore être faites.

Ce livre est donc le résultat, au combien modeste, de dix années de travail.
 Il est le reflet de notre premier contact avec le monde passionnant de l'archéologie minière.
 Bien sûr, nous le savons incomplet par la force des choses, et parfois superficiel sur certains points.
 Mais nous n'avons jamais eu l'intention d'écrire une bible en la matière.
 On ne s'improvise pas archéologue minier du jour au lendemain.
 Nous-mêmes avons encore tout à apprendre.
 Non, dans un domaine où rien, ou presque rien, n'avait été fait chez nous à ce jour, nous avons seulement voulu faire oeuvre de pionniers.
 Ce livre publié, nous reprendrons nos recherches, mais nous souhaitons vivement ne plus être les seuls.
 Nous osons espérer que le sujet passionnera certains et qu'il s'en trouvera, surtout parmi les jeunes, pour reprendre le flambeau.

Afin de faire mieux que nous.

Afin d'aller plus loin que nous dans la redécouverte de nos anciennes mines et carrières souterraines.

Afin d'en savoir plus que nous sur l'histoire et les techniques.

Ceci afin que la Wallonie retrouve enfin une des plus belles pages de son histoire économique et de son histoire tout court.

CHAPITRE 1

DEFINITION DE L'ARCHEOLOGIE MINIERE

SES BUTS

SES TECHNIQUES

SES DANGERS

Influence des charbonnages oblige, l'archéologie minière est généralement définie comme étant une branche spécialisée de l'archéologie industrielle.

Cependant, en France, où cette activité est connue et pratiquée depuis plus de vingt ans, certaines recherches ont été poussées si loin qu'on est bien obligé de parler d'archéologie au sens le plus noble du terme. Les mines romaines d'ailleurs n'avaient rien d'industriel.

Globalement, on peut dire que l'archéologie minière a pour but de reconstituer le passé des anciennes mines et des anciennes carrières souterraines, et ce, le plus complètement possible et par tous les moyens possibles.

Reconstitution d'un passé qui concerne non seulement la cavité, géologie, matériel extrait, méthodes et moyens d'extraction, mais également le traitement en surface du matériel extrait, les conditions de travail du mineur, la vie sociale du mineur, l'influence de la mine sur la vie du village, et enfin l'impact de la mine ou de la carrière sur l'histoire économique de la région et même parfois du pays.

Comme on le voit, un sujet passionnant et terriblement vaste.

Quelques ouvrages ont déjà traité de l'un ou l'autre aspect de la question.

Nous-mêmes avons apporté notre modeste pierre à l'édifice.

Mais il ne faut pas se faire d'illusions, une synthèse complète, pour autant qu'elle soit réalisable, n'est pas prête de voir le jour.

L'archéologie minière comprend deux types de recherches qui s'interpénètrent étroitement: la recherche sur le terrain et la recherche en bibliothèque.

Parfois, un modeste trou perdu au fond des bois sera le départ de recherches bibliographiques pouvant mener très loin.

Par ailleurs, de nombreuses recherches bibliographiques pourront amener la redécouverte sur le terrain de l'une ou l'autre cavité intéressante, mais ce n'est pas toujours évident.

Pour de multiples mines et carrières, surtout parmi les plus anciennes, on ne retrouve plus le moindre document.

D'un autre côté, on peut retrouver des masses de documents traitant d'un site dont il ne reste plus la moindre trace sur le terrain.

L'objectif principal de l'archéologue minier sera bien sûr la localisation sur le terrain, et si possible la redécouverte, de la mine ou de la carrière convoitée, ou du moins de ce qu'il en reste.

C'est autour de ce point que se construira tout le reste.

Pour ce faire, on étudiera minutieusement les cartes actuelles et anciennes des zones possibles d'exploitation.

Certaines cavités y sont parfois notées.

Pour les autres, on pointera les lieux-dits, les remblais et collines non naturelles, les sorties d'eau etc...

On se livrera ensuite sur le terrain à une patiente prospection en n'oubliant pas d'interroger les habitants du lieu parfois au courant de bien des choses.

La cavité retrouvée, il convient de la visiter et de la topographier.

Une pénétration qui nécessitera parfois de longs et importants travaux de désobstruction tant à l'entrée que dans les profondeurs.

D'aucuns nous diront: pourquoi réaliser une topographie de ces cavités alors que l'Administration des Mines doit posséder dans ses archives tous les plans possibles et imaginables?

Rien n'est plus faux!

A l'exception des phosphates de La Malogne à Guesmes, l'Administration des mines ne possède aucun plan de carrière souterraine.

D'autre part, les quelques rares plans d'anciennes exploitations minières qu'on y retrouve n'ont évidemment plus rien à voir avec la configuration actuelle des lieux.

La comparaison enfin peut réserver des surprises.

On peut se rendre compte par exemple que la mine de X que l'on vient de topographier n'a rien à voir avec la même mine de X officiellement connue, car il s'agit en fait de deux galeries différentes dont une a définitivement disparu.

La visite des lieux permettra également de relever tous les détails pouvant apporter des éléments supplémentaires dans la reconstitution de l'histoire de l'exploitation.

C'est ainsi que l'âge d'une mine peut être déterminé par la configuration de ses galeries.

Creusées à l'explosif, elles seront relativement récentes.

Creusées au pic, leurs formes particulières nous diront peut-être si elles sont romaines, moyenâgeuses ou plus modernes.

On étudiera également les techniques de boisage, le rangement des déblais, les appareillages encore en place, les outils ou les traces de ceux-ci.

Certains outils en effet portent des marques de fabrique permettant de déterminer s'ils ont été forgés sur place ou importés, parfois de fort loin, par les mineurs.

Une trace de tissu dans l'argile enfin, pourra nous dire comment les mineurs étaient vêtus.

On relèvera également les marques et les graffitis sur les parois, ainsi que les aménagements postérieurs à l'exploitation.

C'est ainsi que chez nous, dans la vallée du Geer, certaines carrières romaines de silex ont servi de souterrains-refuges au moyen-âge, tandis que d'anciennes carrières souterraines de tuffeau, ont été transformées en bergeries il y a moins d'une centaine d'années.

Pour terminer, on pourra envisager le débroussaillage et le dégagement des installations de surface afin de déterminer la configuration exacte de celles-ci.

On pourra même entreprendre parfois de véritables fouilles, car il est possible que les installations d'une mine fort ancienne soient complètement ensevelies sous les déblais d'une exploitation plus récente située à un niveau supérieur.

C'est la mise en concordance et la synthèse des données recueillies sur le terrain et des renseignements trouvés en bibliothèque qui permettront d'atteindre enfin le but recherché, à savoir la reconstitution la plus complète possible de l'histoire d'une ancienne mine ou d'une ancienne carrière souterraine.

Bien sûr, la tâche de l'archéologue minier, dont ce chapitre ne représente qu'un simple survol, ne s'arrête pas là.

Il lui reste un devoir de publication afin que le résultat de ses recherches soit connu d'un large public et puisse servir à tous.

Il lui incombe également un devoir de préservation du milieu ainsi mis à jour.

Quoi de plus discret qu'une ancienne mine, oubliée de tous, pour y entreposer d'encombrants produits chimiques toxiques.

Quoi de plus pratique qu'une ancienne carrière souterraine pour en faire une décharge publique avec la complicité des autorités locales.

Si on y ajoute le fait que ces anciennes cavités ont de par leur nature une fâcheuse tendance à se refermer d'elles-mêmes, si on considère le fait que pour des raisons de sécurité, l'Administration des Mines souhaite en voir disparaître un maximum, on comprend que la préservation de ces sites pour les générations futures constitue une espèce de combat sans espoir dont la réussite est loin d'être évidente.

La pratique de l'archéologie minière sur le terrain nécessite une parfaite connaissance des techniques spéléologiques.

Équipement, matériel et mode de progression sont les mêmes.

Mais sans vouloir dramatiser la situation, il faut bien reconnaître que l'archéologie minière est une activité qui présente bien plus de dangers que la spéléologie.

Grottes, mines, carrières, sont des milieux souterrains de morphologies absolument différentes et les dangers objectifs de ces dernières sont plus que nombreux.

Une grotte est une chose naturelle qui évolue selon des lois naturelles dont l'action se répartit sur des millénaires.

Une grotte est un milieu équilibré et plus ou moins stable, creusé dans une roche solide.

Mines et carrières sont des choses artificielles, travail de l'homme, que la nature semble vouloir expulser de son sein en mettant toutes ses forces en oeuvre.

Mines et carrières sont des milieux en déséquilibre, absolument instables, et creusés le plus souvent dans des roches fragiles.

Aux dangers présentés par les forces de la nature s'ajoutent les dangers dûs à la fragilité des réalisations humaines.

Il convient d'en tenir compte.

Parmi les dangers naturels, l'effondrement est bien sûr la hantise première de l'archéologue minier.

Établis sous une faible épaisseur de roche soumise à l'action du gel et de la végétation, il est normal que les premiers mètres d'une galerie minière finissent par s'effondrer à moins qu'ils ne soient solidement appareillés en dur.

C'est suite à ce phénomène que de nombreuses mines anciennes sont définitivement perdues, tandis que d'autres ne se repèrent plus actuellement que par un creux caractéristique dans le terrain.

On accède à celles qui restent par un étroit orifice plongeant, s'ouvrant entre le cône d'éboulis et la suite de la voûte.

L'ennui, c'est que si le point d'équilibre n'a pas encore été atteint, le phénomène peut se poursuivre à tout moment avec les conséquences que l'on devine.

Dans les mines au niveau des dépillages, dans les ardoisières au niveau des chambres d'exploitation, et dans les carrières souterraines en général, les dimensions des cavités peuvent être telles, qu'elles ne sont plus en mesure de résister à la pression des roches encaissantes. Là aussi, l'effondrement est certain.

Où il s'est déjà produit et la cavité est inaccessible, ou il va se produire, dans vingt ans, dans cent ans, dans mille ans... Ou dans les cinq minutes qui suivent, et sans que rien ne puisse le laisser prévoir.

Nous rappellerons pour mémoire la catastrophe de Noël 1958 survenue à Zichen-Zussen-Bolder, où l'effondrement d'une ancienne carrière de tuffeau, utilisée comme champignonnière, entraîna la mort de seize personnes.

En 1981, c'est tout le terrain de football de Zichen qui descendait de quatre mètres en une nuit, suite à l'affaissement des carrières sous-jacentes.

Enfin, en 1987, un décollement de voûte tuait trois personnes dans les carrières souterraines de Maestricht.

Les pipes karstiques sont un danger typique des cavités de la craie.

Ce sont des cheminées traversant verticalement tout le banc rocheux et qui sont bourrées de terres et de roches alluvionnaires.

Les carrières recoupant ces cheminées à la base, celles-ci peuvent se vider à tout instant, obstruant partiellement ou totalement la galerie.

Un voisinage où il vaut mieux ne pas s'attarder.

Dans les carrières souterraines de marbre ou de grès, dont les proportions sont toujours immenses, c'est le décollement de voûte qui est surtout à craindre.

Ainsi, à la carrière souterraine de Lamsoul à Jemelle, c'est une strate de plus d'un mètre d'épaisseur qui s'est ainsi décollée, sur toute la longueur d'une galerie, entre deux de nos passages.

Creusées dans des roches plus ou moins friables ébranlées en profon-

-deur par l'usage des explosifs, avec des zones de déblais disposés n'importe comment, toutes les cavités souterraines artificielles présentent de réels dangers d'éboulements locaux, et les chutes de pierres y sont monnaie courante.
Il faudra surtout en tenir compte lors de la descente des puits.
Nous avons en la matière frisé l'accident grave.

Outre l'effondrement des premiers mètres de leur galerie d'accès, les anciennes mines présentent également des dangers bien spécifiques. C'est d'abord le boisage qui, complètement pourri, ne soutient en fait plus rien, et ne sert qu'à maintenir un équilibre déjà bien compromis. C'est également le plancher vermoulu qui, parfois masqué par de la boue ou des pierrailles, recouvre des vides importants ou de profondes zones noyées.

Ce sont les trémies de chargement, en bois ou en fer, qui, non purgées, maintiennent des tonnes de matériaux en suspension précaire. Ce sont enfin toutes les installations métalliques qui, rouillées jusqu'à l'âme, ne demandent qu'à s'effondrer au moindre choc ou à la moindre traction. Pour faire bonne mesure, on peut y ajouter les explosifs restés en place au front de taille et la présence de Co_2 dans les galeries non ventilées où la décomposition des déchets organiques, notamment les boisages, a atteint un seuil limite.

Il ne faudrait pas cependant que cette énumération engendre la panique.

L'archéologie minière n'a rien de suicidaire.

Nous avons fréquenté mines et carrières souterraines pendant dix ans sans trop de problèmes.

Mais il est des galeries où nous ne retournerons pas pour tout l'or du monde.

Il en est d'autres dans lesquelles nous n'avons pas osé pénétrer. C'était croyons-nous la voix de la sagesse.

Il faut se rappeler que là, plus que partout ailleurs sous terre, il convient de savoir où poser les pieds.

CHAPITRE 2

LES PETITES MINES ARTISANALES



Lorsqu'on consulte les cartes IGN recouvrant la Wallonie, on est frappé d'y découvrir un nombre impressionnant de lieux-dits, et même des noms de villages, ayant trait aux anciennes exploitations minières. C'est ainsi que nous relevons au passage: Ferrières, Ferme, Ferreuse, Férot, Minières, Minires, Mènières, et leurs multiples variantes, quelques Thiers des Mines, quelques Ruisseaux des Mines ou des Minières, et enfin des Fosses, avec là aussi de nombreuses dénominations.

Lorsqu'on prospecte ces lieux sur le terrain, on est étonné de ne plus retrouver le moindre vestige de ces anciennes exploitations. La recherche minière en Wallonie remontant à l'époque celtique, on pourrait croire que c'est l'ancienneté de celles-ci qui explique leur disparition totale.

Rien n'est plus faux.

Les petites mines artisanales ont été exploitées jusqu'au XIXième siècle parallèlement aux grandes mines métalliques.

On en extrayait principalement le fer, le plomb et plus rarement le manganèse.

S'il ne reste plus la moindre trace de ces exploitations, c'est soit parce que le minerai était extrait en surface, soit qu'il était extrait en profondeur, mais avec des moyens et des infrastructures tellement primitifs que le temps a eu tôt fait d'en avoir raison.

Quelques rares archives nous ont permis de reconstituer plus ou moins la manière dont ces mines étaient exploitées.

Au hasard de la géologie, le minerai pouvait se présenter sous forme de filons ou sous forme de lentilles métalliques réparties très irrégulièrement dans le sous-sol.

Pour l'atteindre, on creusait des puits appelés bures.

Ces bures avaient une profondeur variant de 15 à 30 mètres, pour un diamètre de 1 mètre à 1 mètre 50 maximum.

Afin d'assurer la ventilation, il fallait creuser deux bures parallèles à quelques mètres l'une de l'autre, et communiquant entre elles par le fond.

Ce n'était pas toujours le cas et le danger d'asphyxie était grand. Pour éviter les éboulements, le puits était cerclé, au fur et à mesure du foncement, par de grosses branches de charme courbées en arc, derrière lesquelles on disposait verticalement des fascines de bois souple.

Le minerai atteint, on creusait généralement deux galeries opposées, rarement plus.

Un treuil manuel, une corde et un panier constituaient tout l'appareillage d'extraction.

Les mineurs descendaient en se tenant à la corde, avec un pied dans le panier.

Le personnel du fond se composait de deux hommes par galerie.

Vêtus de peaux de chèvres pour se protéger des infiltrations, ils travaillaient à la faible lueur de chandelles ou de lampes à huile grasse.

Toujours dans une position pénible due aux faibles dimensions de la galerie, le mineur travaillait au front de taille au moyen d'un pic à manche court et d'une houe.

Derrière lui, le hiercheur avait pour mission de tirer les paniers de minerai jusqu'à la base du puits et de les fixer à la corde.

La manoeuvre du treuil et le transport du minerai jusqu'au lieu de stockage étaient souvent réservés aux femmes.

Dans un premier temps, on laissait le soin aux intempéries de débarrasser le minerai de ses particules argileuses.

Plus tard, furent créés les lavoirs.

Ceux-ci étaient constitués de madriers formant de grands bacs au fond parfois recouvert de plaques de fer.

L'eau qui ruisselait sur le minerai était obtenue par le détournement

d'un ruisseau proche.

Un mineur, muni de sabots à hautes tiges et armé d'un outil spécial appelé rable, se déplaçait sur la masse de minerai et l'agitait pour faciliter l'action de l'eau.

Ensuite, c'est en charrette que le minerai était transporté vers les lieux de transformation.

La description de ces opérations sortant du cadre du présent ouvrage nous nous bornerons à attirer l'attention du lecteur sur les multiples lieux-dits tels que Fourneaux, Forges, Marteaux, Moulin à Crayets et autres, qui permettent de localiser ces lieux sans pourtant non plus les retrouver toujours.

Ces techniques primitives remontant au Moyen-âge ne devaient guère évoluer au cours des temps.

Eclairage et outillage ne se modifièrent que fort peu.

L'usage de la poudre n'apporta pas de progrès notoires.

Au XIXième siècle, l'installation de pompes d'exhaure actionnées par machines à vapeur permit de creuser un peu plus bas et de pousser les galeries un peu plus loin.

Mais pour les petites mines artisanales c'était déjà le début de la fin.

Cependant, toutes n'étaient pas exploitées par bures.

Certaines étaient creusées par galeries de travers-bancs partant à l'horizontal du flanc des vallées.

Lorsque le développement de la galerie dépassait un certain nombre de dizaines de mètres, on creusait parfois un puits d'aération débouchant sur le plateau.

Parfois aussi, ces mines pouvaient comporter plusieurs étages.

De ces mines là, nous en avons retrouvées quelques-unes, lorsque par chance, l'action des intempéries et de la végétation n'en avait pas fait disparaître l'entrée.

LES MINES DE LA LIENNE

Province de Liège.
Entité de Stoumont.
Communes de Chevron et Rahier.
Lieux-dits: Sur la Lienne - Les Minières.
Carte IGN 1:25.000 N° 49/7-8

- Cavité N°1 - Impénétrable, entrée effondrée, désobstruction possible.
- Cavité N°2 - Travers-banc de 37 mètres de longueur se terminant sur front de taille.
- Cavité N°3 - Travers-banc de 53 mètres de longueur se terminant sur front de taille.
Entrée entre voûte et cône d'éboulis.
- Cavité N°4 - Galerie se divisant en trois branches se terminant toutes sur effondrement.
Nombreux cristaux de quartz.
Cavité facilement repérable grâce aux haldes bien visibles qui cassent l'angle de la pente.
- Cavité N°5 - Pointée sur les anciennes cartes, cette galerie est actuellement ensevelie sous les chemins forestiers nouvellement tracés.
Halides bien visibles.
- Cavité N°6 - Impénétrable, entrée effondrée, halides très importantes.
- Cavité N°7 - Pointée sur les anciennes cartes, cette cavité n'a pas été retrouvée.

Sur la carte actuelle, il n'y a plus la moindre trace de ces cavités.
Sur la carte IGM au 1:20.000 de 1868 revue en 1925, elles sont pointées comme mines de fer.

Les habitants du lieu parlent quant à eux de trous à quartz, influence probable de modernes recherches minéralogiques.

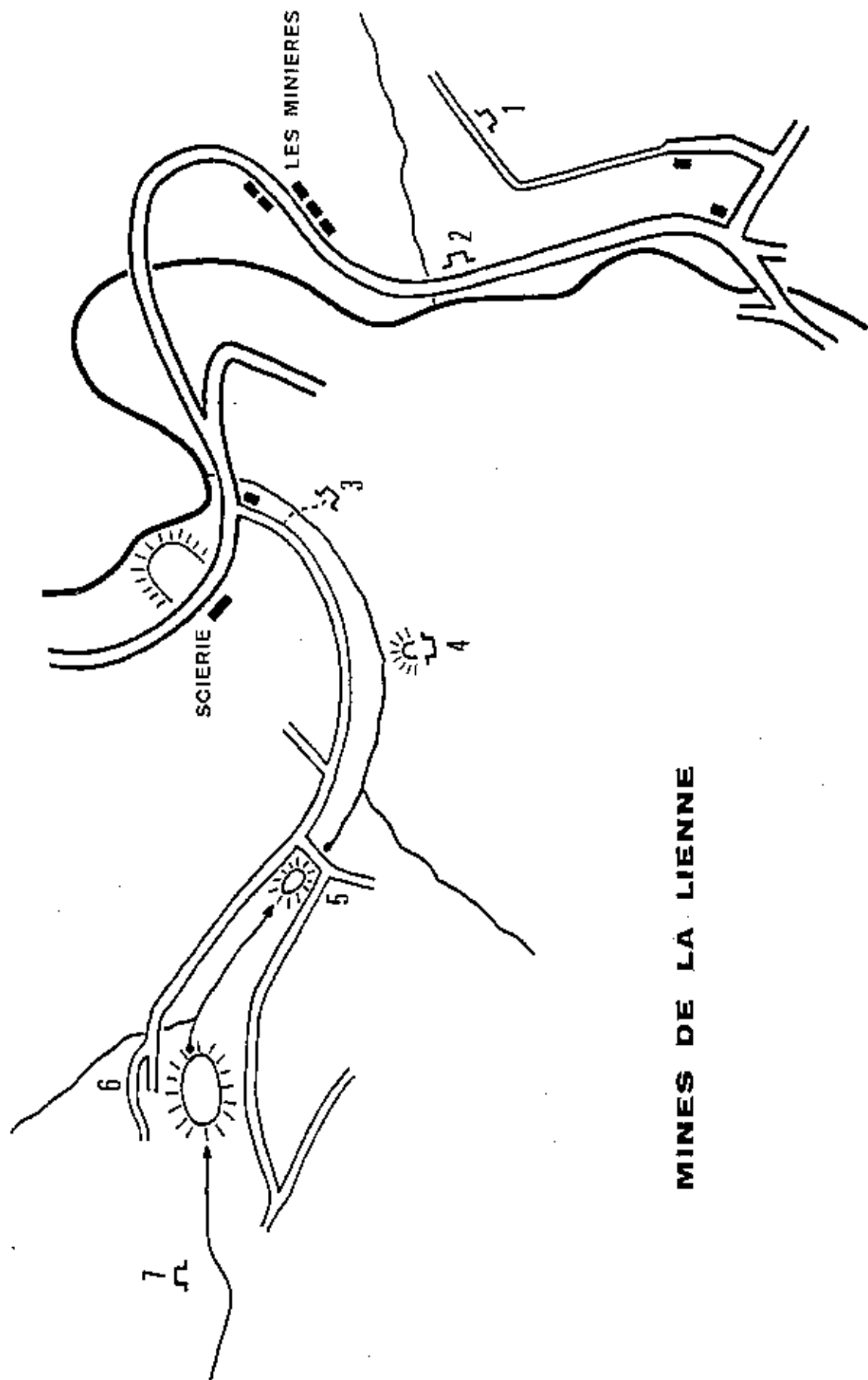
Il s'agit en fait de mines de manganèse regroupées dans une concession dite de Moet-Fontaine.

L'exploitation débuta en 1883 - 1887, pour atteindre une production maximale en 1896.
Abandonnées en 1910, ces mines furent réouvertes en 1928.

En 1930, on signale une production annuelle de 6.425 tonnes de minerai.

Il est bien évident que les modestes galeries que nous avons retrouvées ne peuvent être à l'origine d'une telle production. Il est certain qu'une exploitation industrielle a fait suite à l'exploitation artisanale.

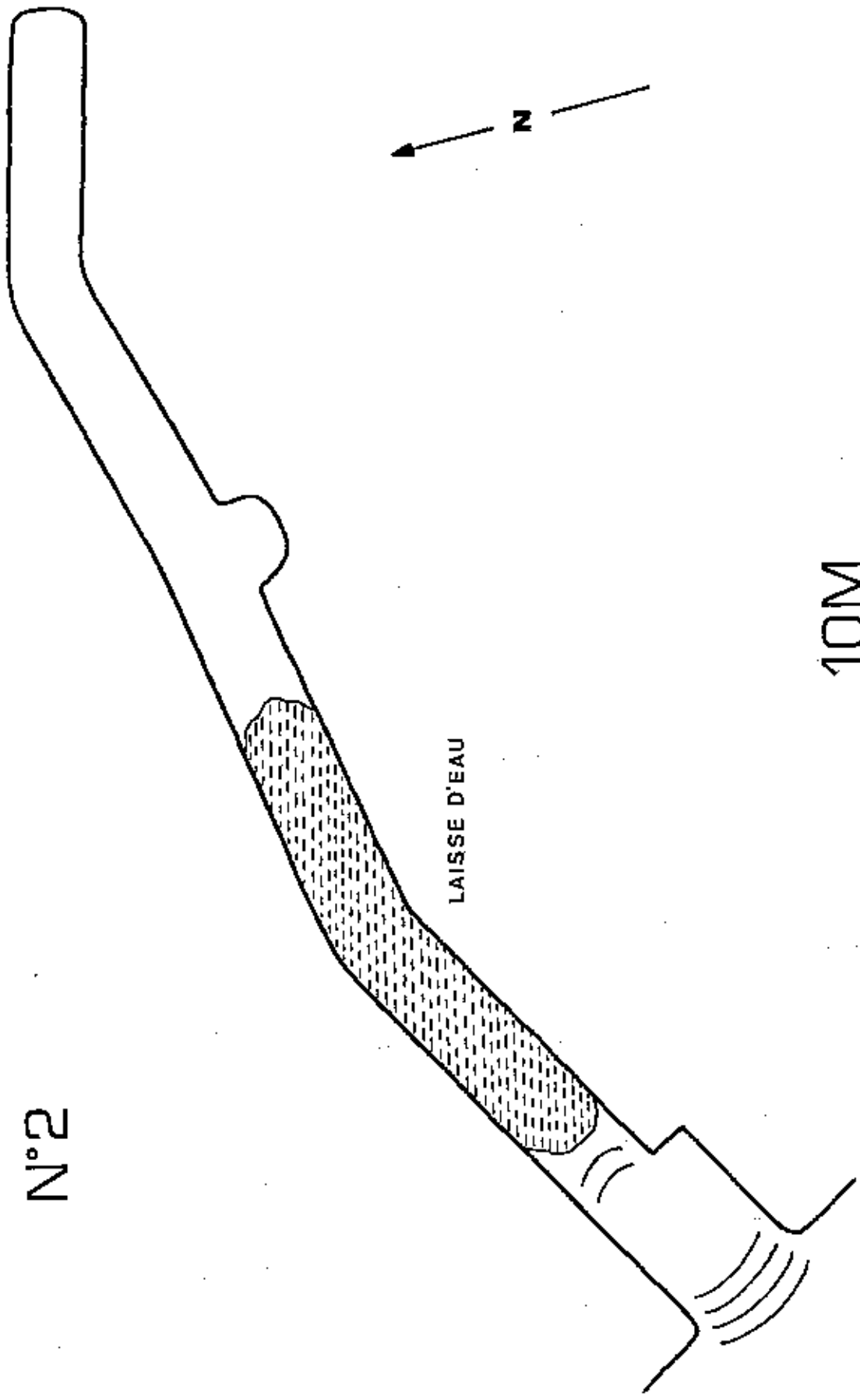
Où et comment, nous n'en savons rien, mais on parle dans la région d'un puits de 116 mètres qu'il serait intéressant de rechercher et de retrouver.



MINES DE LA LIENNE

MINE DE LA LIENNE

N°2

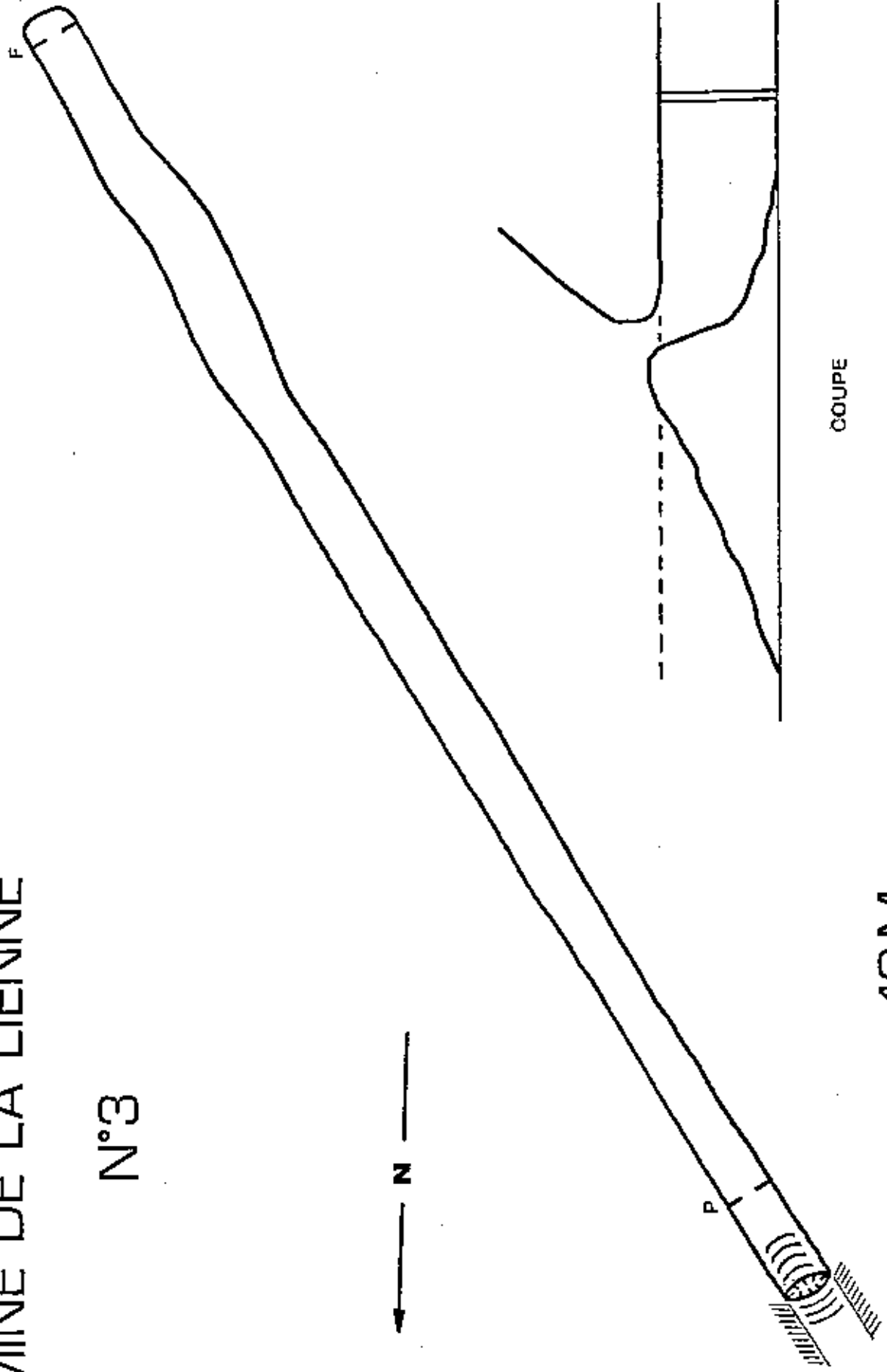


LAISSE D'EAU

10M

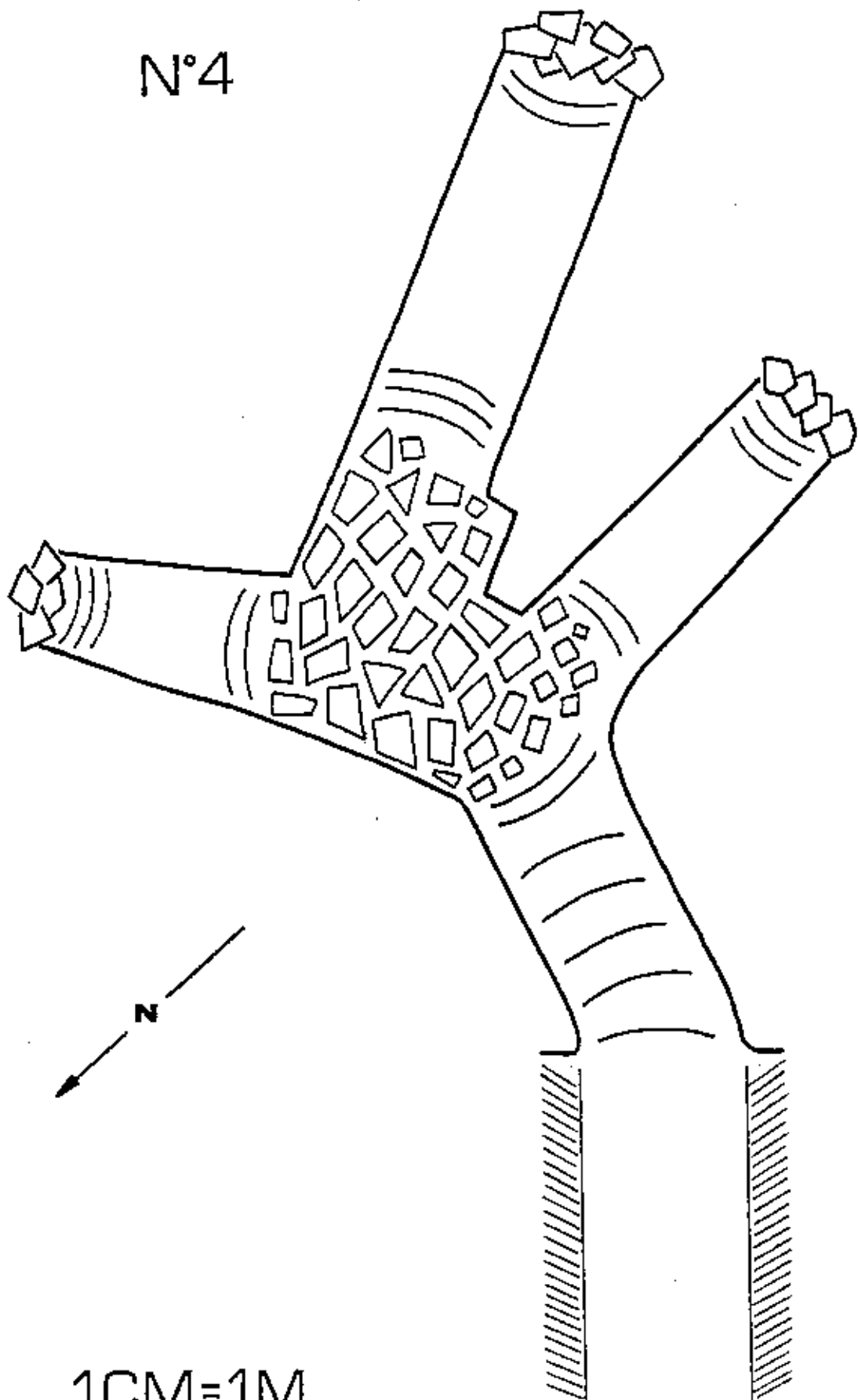
MINE DE LA LIENNE

N°3



MINE DE LA LIENNE

N°4



1CM=1M

MINE D'EREZEE

Province de Liège.
Entité d'Erezée.
Commune d'Erezée.
Hameau de Briscol.
Carte IGN 1/25.000 N° 55/1-2

A 200 mètres au Nord-Nord-Ouest de l'église.
En rive droite du ruisseau de l'Estinale.
Sous le hameau de Clerhé anciennement Clerheid.

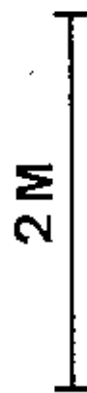
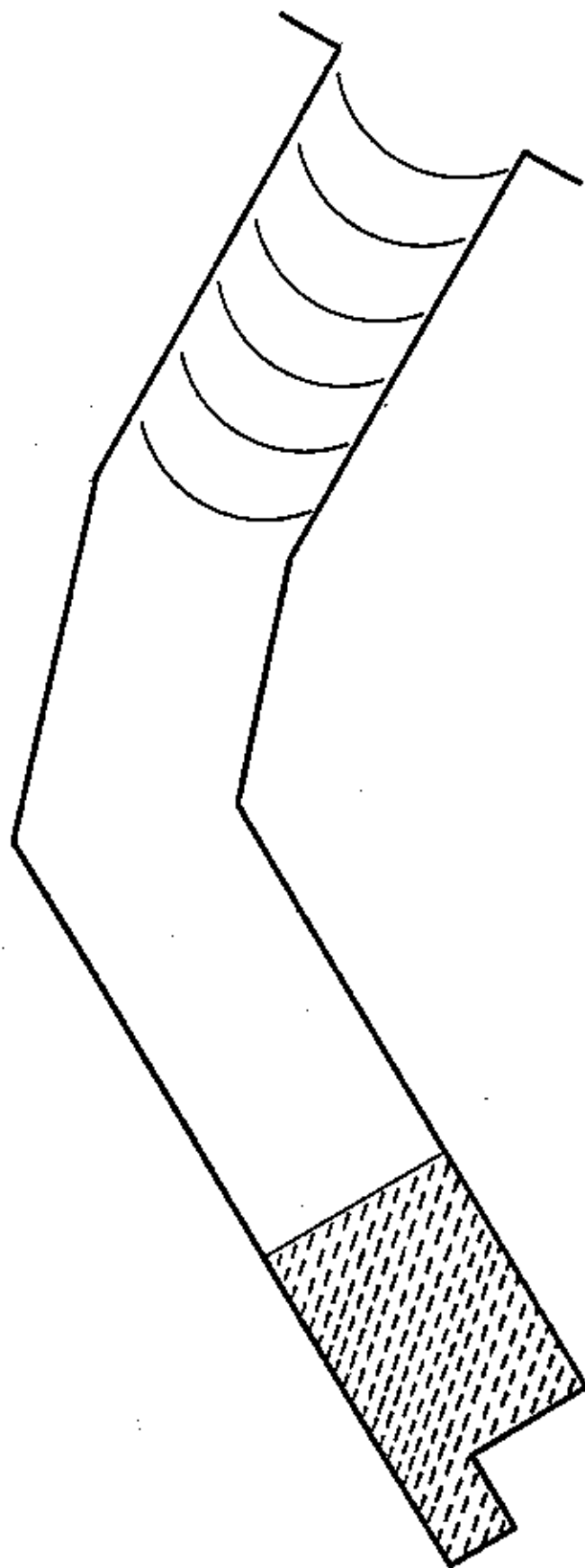
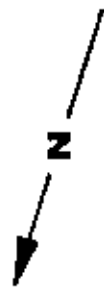
C'est un modeste couloir de 9 mètres de long se terminant sur une laisse d'eau.

Dans son Inventaire Spéléologique de la Wallonie, A. Doemen pointe cette cavité comme souterrain sous le vocable de Trou des Nutons, et il est vrai que les habitants lui attribuent une communication avec un ancien château situé sur le plateau.

Mais il s'agit incontestablement d'une galerie minière, comme en témoignent les vestiges d'un ancien lavoir établi au niveau du ruisseau.

Nous n'avons retrouvé aucune documentation relative à ces travaux.

MINE D'EREZEE



MINE DE LA ROCHE

Province de Liège.
Entité de La Roche.
Commune de La Roche.
Carte IGN 1:25.000 N° 60/1-2

Ancienne mine de plomb.

A droite et au bord de la route La Roche - Samrée,
environ 350 mètres après la dernière maison de La Roche.

La mine de La Roche comporte six niveaux distincts.
Près de l'entrée, un niveau supérieur (NS) formé d'une galerie de prospection fortement remontante.
Au niveau de l'entrée (NO) une galerie de travers-banc de 130 M de long, avec sur la droite une galerie de prospection formant boucle.
C'est à environ 70 mètres de l'entrée que s'ouvre le puits menant aux niveaux inférieurs.
On y rencontre successivement: en N1, une amorce de travers-banc avec descenderie vers le niveau 2.
En N2, une amorce de travers-banc plus importante avec descenderie vers le niveau 3.
En N3, une galerie de travers-banc retournant vers l'extérieur du massif, avec, au fond à gauche, un petit défilage latéral.
Il est possible que cette galerie sortait en surface avant la construction du mur de soutènement de la route actuelle.
Le sol de ce niveau 3 est percé de plusieurs ouvertures, dont une recouverte d'un plancher pourri présentant un certain danger, qui laissent supposer l'existence d'un quatrième niveau (N4) complètement noyé.

C'est en 1843, lors de la construction de la route La Roche-Vielsalm, que fut découvert le filon de galène de La Roche.
Avec l'autorisation du Conseil Communal, MM. Orban-Nicolay et Cie commencèrent des recherches en 1846 et les poursuivirent avec plus ou moins d'activité jusqu'en 1852; ils les reprirent de 1854 à 1858, époque à laquelle elles furent abandonnées.

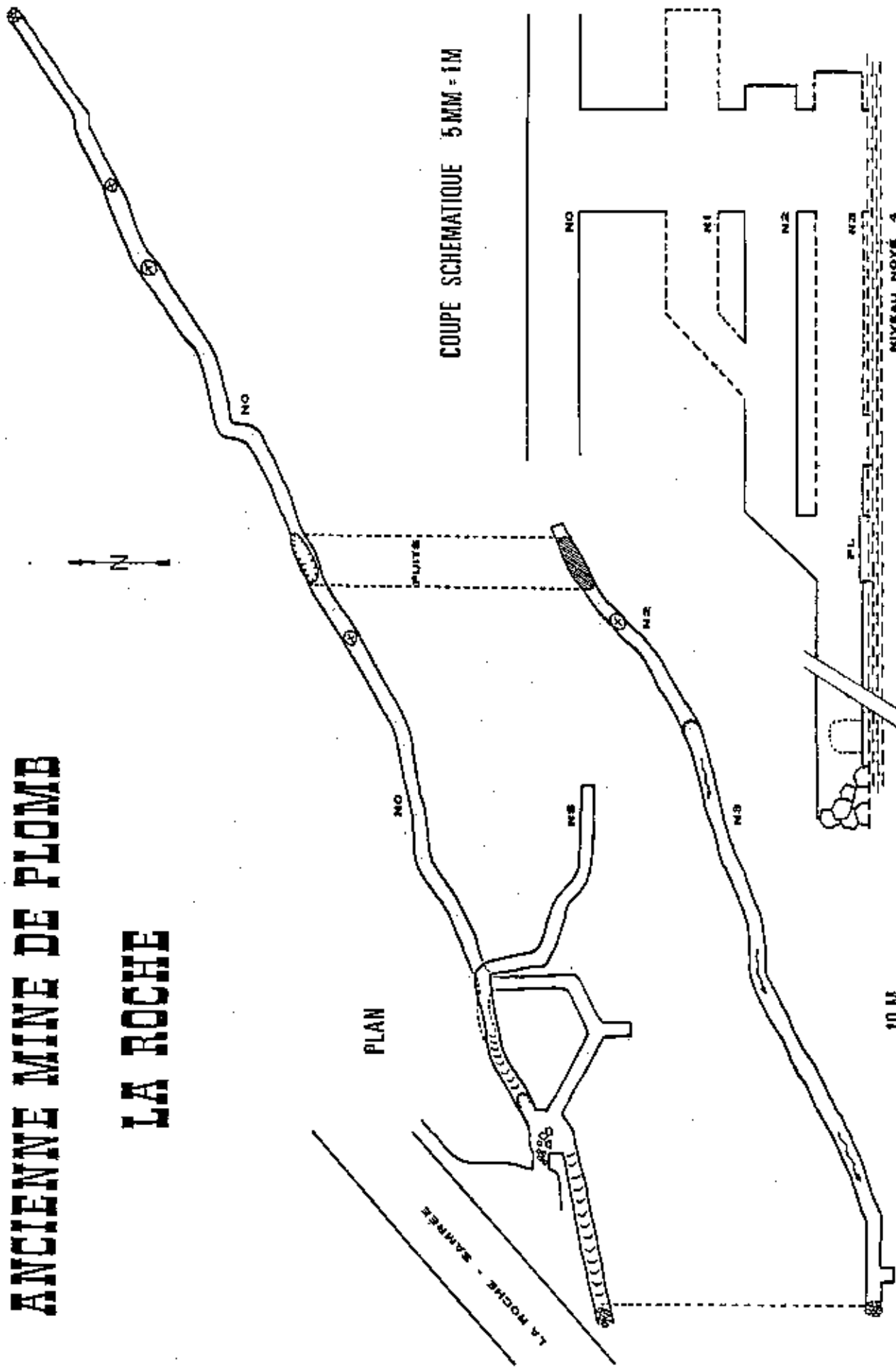
Il résulte des rapports de l'Ingénieur des Mines Clément, rapports déposés dans les archives du 4ème arrondissement, que jusqu'en 1848 on a retiré 40 à 50 tonnes de galène de la mine de La Roche.
En 1848 un petit fourneau de réduction a produit 9150 kgs de plomb.
Les recherches effectuées de 1854 à 1858 ont amené au jour 4911 kgs de galène.
La demande en concession formulée par Orban-Nicolay et Cie fut rejetée par arrêté royal en date du 30 septembre 1862, après qu'une décision ministérielle du 16 juin 1860 eut accordé un nouveau délai d'un an pour poursuivre les travaux de recherches.

En 1890, c'est un certain Delsalle qui sollicite l'autorisation de reprendre des recherches sur lesquelles nous ne savons rien.

Enfin, en 1921 - 1922, les frères Zimmer de La Roche, derniers exploitants de la mine, creusaient, au départ de la galerie inférieure, un puits de 20 mètres descendant sous le niveau de l'Ourthe.

ANCIENNE MINE DE PLOMB

LA ROCHE



MINE DE LIGNIERES

Province de Liège.
Entité de Marche-en-Famenne.
Commune de Roy.
Hameau de Lignières.
Carte IGN 1:25.000 N° 55/5-6

Ancienne mine de plomb.

Dans le Bois de la Hédrée, en rive droite du ruisseau de Magny.

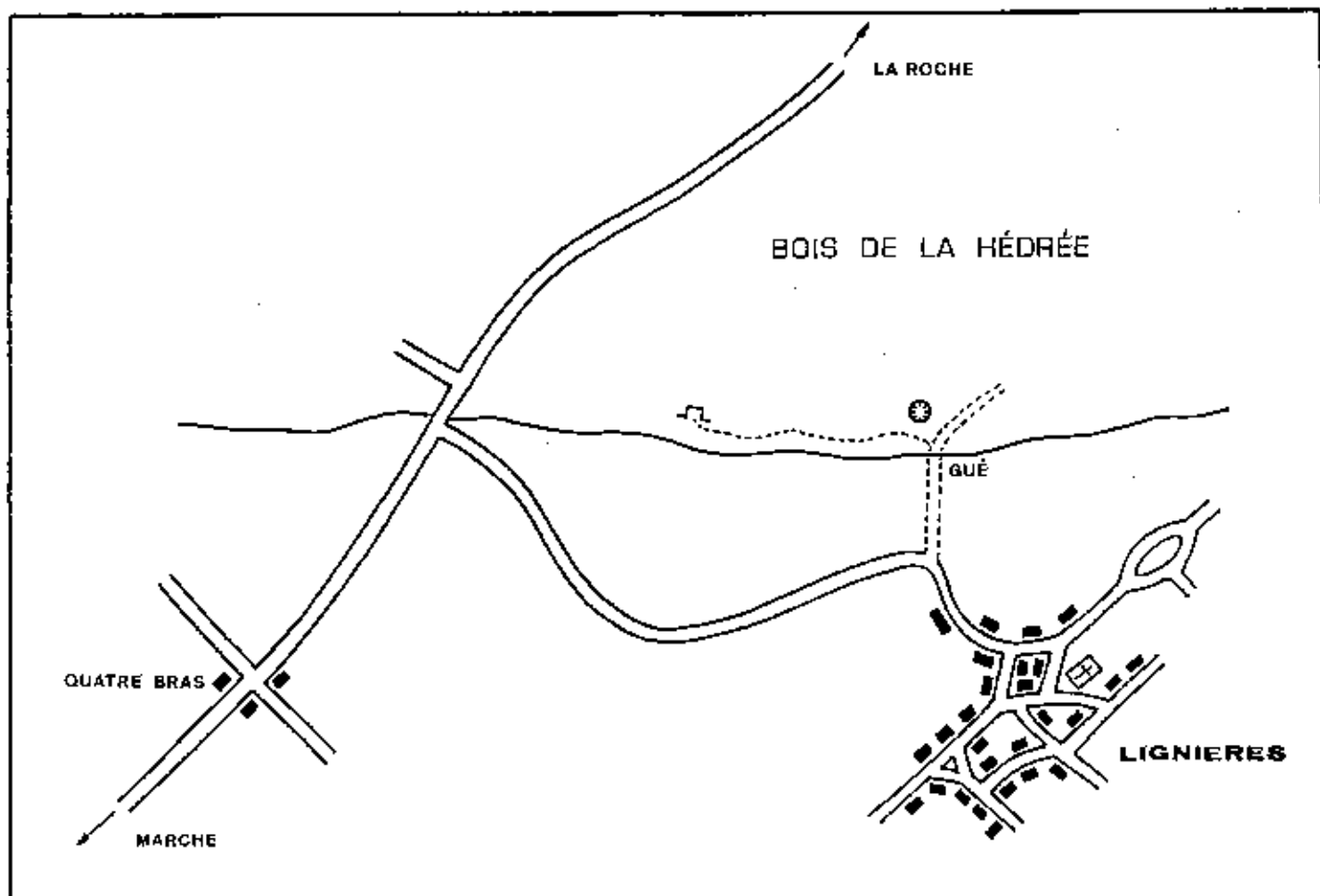
Le petit couloir de 18 mètres que nous avons retrouvé et topographié n'était en fait qu'une galerie de prospection de la mine de Lignières.

De celle-ci il ne reste plus qu'un puits noyé situé à quelques dizaines de mètres en amont.

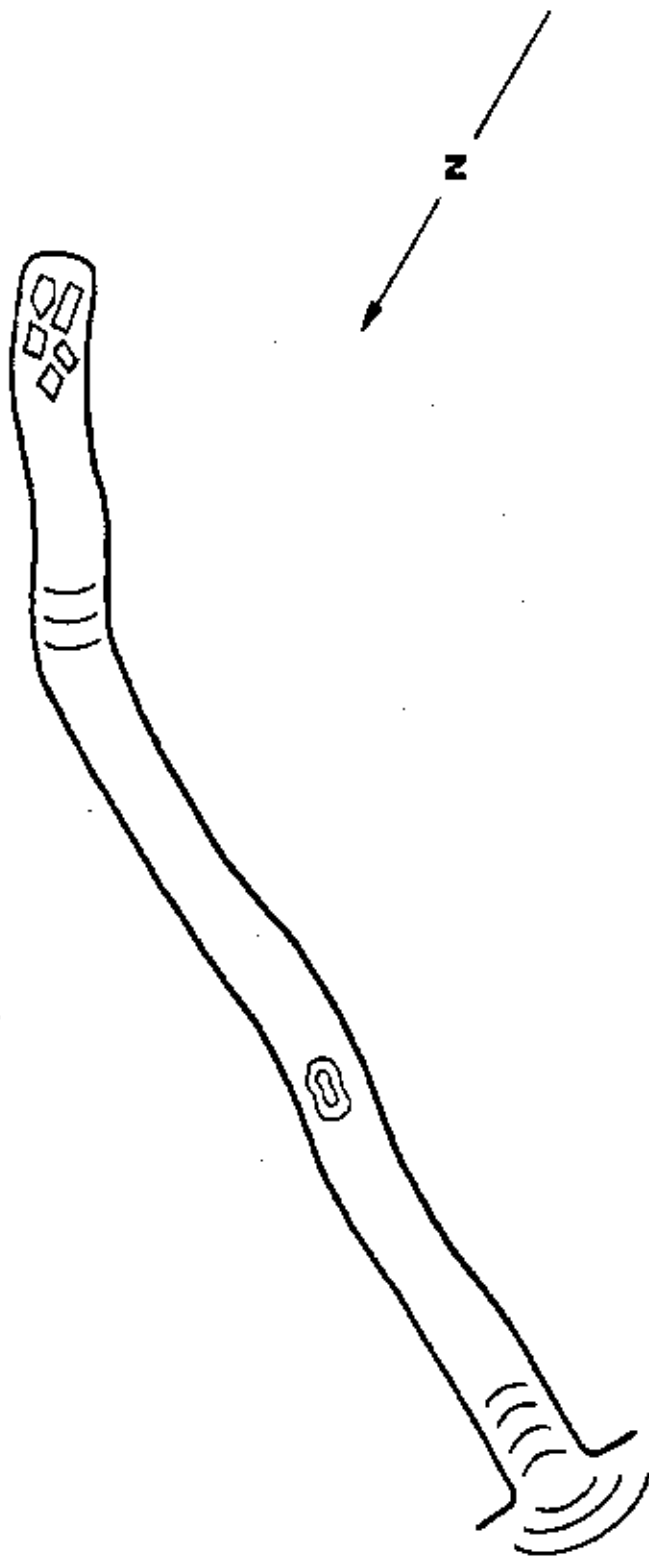
Ce bure, profond de 26 mètres, donnait accès à cinq galeries disposées sur trois niveaux, et dont la plus longue atteignait un développement de 45 mètres.

Le filon de galène fut découvert en 1849 lors de la construction du chemin agricole reliant Lignières à Hodister.

Dans le mois de décembre 1850, Mr de Nonnancourt, industriel, et Mr Masson, commis de banque à Philippeville, autorisés par les



MINE DE LIGNIERES



10M

propriétaires du sol, employèrent huit ouvriers sous la direction du contre-maître Delchambre, originaire de Longwilly, pour entreprendre les premières recherches.

Le 6 juin 1851, le puits qui atteint la profondeur de 10 mètres est abandonné, complètement noyé.

Deux puissantes pompes à bras n'ont pas permis de faire face aux abondantes venues d'eau.

Dix ans plus tard, en mars 1861, A.F. Derkenne de Liège est autorisé à reprendre les recherches.

Lors de sa demande officielle de concession en 1865, il signalera une production totale de 20 tonnes de galène entre 1861 et 1865. L'exploitation se poursuivra alors sporadiquement jusqu'en 1869, avec une production de 5.560 kgs seulement.

Derkenne employait 4 ouvriers de jour et 4 ouvriers de nuit, payés à 3 francs par jour en moyenne.

L'exploitation lui coûtait 795 francs par mois.

500 francs pour les salaires, 125 francs pour le bois et les outils, 120 francs pour activer la locomobile(?) et 50 francs de rendage aux propriétaires du sol.

La mine fut encore exploitée vers 1920 par un certain Mouvet de Marloie.

Celui-ci se contenta d'épuiser l'eau du puits à l'aide de deux pompes et d'en tirer un peu de galène qu'il vendit en fraude.

MINE DE SAINT-REMY - ROCHEFORT

Province de Namur.

Entité de Rochefort.

Commune de Rochefort.

Lieu-dit: Abbaye de Saint-Remy.

Carte IGN 1:25.000 N° 59/3-4

Ancienne mine de plomb.

La mine de plomb de Saint-Remy a fait l'objet de nombreuses publications spéléologiques et de multiples topographies auxquelles nous n'avons pas jugé nécessaire d'ajouter la nôtre.

La cavité étant fermée suite au captage des eaux, il n'est d'ailleurs pas certain que l'autorisation d'y pénétrer nous aurait été accordée.

Publications spéléologiques, car en fait, la mine de plomb de Saint Remy est une grotte.

Une grotte assez complexe, à plusieurs entrées, naturelles ou artificielles, et à plusieurs noms, où les spéléologues eux-mêmes semblent avoir quelques difficultés à s'y retrouver comme le montre les publications en question.

Une brève synthèse permet cependant d'y voir un peu plus clair.

Au bord et à droite du chemin allant de l'Abbaye de Saint-Remy à Humain, on remarque d'abord l'orifice fermé d'une galerie artificielle.

C'est la galerie de captage des eaux de la grotte, construite en 1892 par la ville de Rochefort.

Dix mètres plus haut dans le massif, au-delà d'un chemin forestier, une tranchée d'une vingtaine de mètres de long sur deux de large a été creusée dans le schiste perpendiculairement au flanc de la vallée.

Elle mène à l'entrée primitive de la grotte appelée d'abord Grotte de la Source Tridaine puis ensuite Trou Germay, Germain ou encore

Trou Germe.

Un peu plus haut à gauche, s'ouvre le porche du Trou Genette, étage supérieur de la grotte, mis en communication avec celle-ci en 1965 suite à des travaux de désobstruction entrepris par la Société Spéléologique de Namur.

En fait, c'est la tranchée de 20 mètres et le Trou Germay qui constituent la mine de plomb de Saint-Remy.

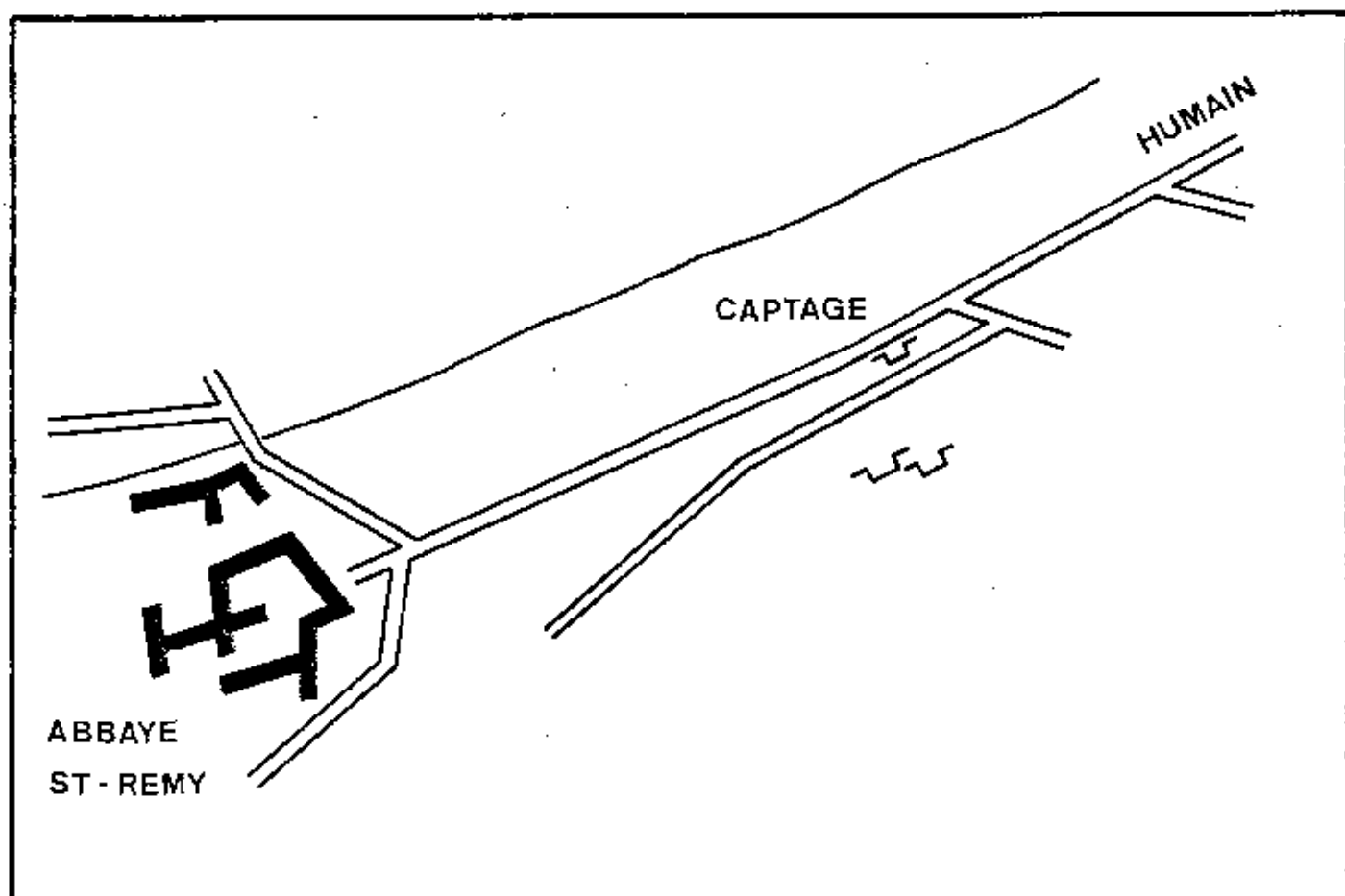
On y exploita deux filons de calcite minéralisée de galène. Il est possible également que les argiles de la grotte contenaient de la galène en blocs, comme dans les cheminées terminales du Réseau Hadès de la Grotte d'Eprave, où pendant des années, nombre de spéléologues avertis ont extrait de splendides échantillons de galène cubique cristallisée, parmi lesquels un bloc que nous avons vu de nos yeux et qui dépassait les trois kilos.

La tradition veut que les moines de Saint-Remy aient extrait des quantités considérables de minerai de plomb dans les limites de leur domaine.

Malheureusement, toutes les archives de l'abbaye disparurent lors de la Révolution Française et on ne retrouve plus que quelques documents épars et sans grande signification.

C'est ainsi qu'un document daté de 1758 nous apprend qu'un envoyé du gouvernement a été chargé d'interpeller les moines pour savoir en vertu de quels titres, ils prétendaient avoir droit d'extraire du minerai de plomb sur les terres leur appartenant.

Un autre document de la même époque informe le Receveur des Domaines à Marche que les religieux de Saint-Remy auraient extrait plus de 1000 livres de plomb et en extrairaient encore dans leur bois nommé



de la Bouverie du Département de Marche.

Un octroi, repris aux archives du Conseil des Domaines et des Finances, autorise le 7 janvier 1766, l'abbaye de Saint-Remy à extraire le minerai de plomb.

Une redevance d'un dixième du plomb est perçue.

Un dernier document est daté du 17 août 1787. Il s'agit d'une lettre adressée par un fonctionnaire des impositions à l'Administration de la Recette des Domaines.

Remarquons qu'elle situe la fin de l'exploitation en juin 1786.

En effet, plus aucun paiement n'a été effectué après le paiement du 20 décembre 1785, et l'abbaye admet redevoir à Sa Majesté le dixième de 2.500 livres de plomb affiné.

L'Abbé affirme que l'exploitation est d'impossible rapport et frayeuse.

TROU DE LA GALENE

Province de Namur.

Entité de Rochefort.

Commune de Jemelle.

Carte IGN 1/25.000 N° 59/3-4

Ancienne mine de plomb.

En rive gauche de la Lomme, au fond d'une ancienne carrière séparée de la rivière par la ligne de chemin de fer Jemelle-Libramont.

On y accède par un chemin partant, à gauche, de la route Forrières-Jemelle, environ 1 Km en aval de Forrières.

C'est une galerie unique de 40 mètres de longueur, légèrement remon-
-tante, et se dirigeant Ouest-Sud-Ouest.

Vers les vingt mètres, un élargissement avec éboulis marque le croisement avec une diaclase donnant accès à deux petits réseaux naturels très étroits où s'entend une rivière souterraine.

Un mince filon de galène, bien visible dans la paroi à droite et en contrebas de l'entrée, se retrouve par endroit dans la voûte de la galerie.

Bien que du minerai de plomb était extrait à Jemelle depuis le XVIIIe siècle, l'histoire du Trou de la Galène ne commence que le 16 décembre 1862, lorsque Pierlot-Quarré, exploitant de la carrière, introduisit une demande de concession, suite à la découverte de trois filons de galène à différents endroits du front de taille.

Cette concession fut-elle accordée et des travaux entrepris?

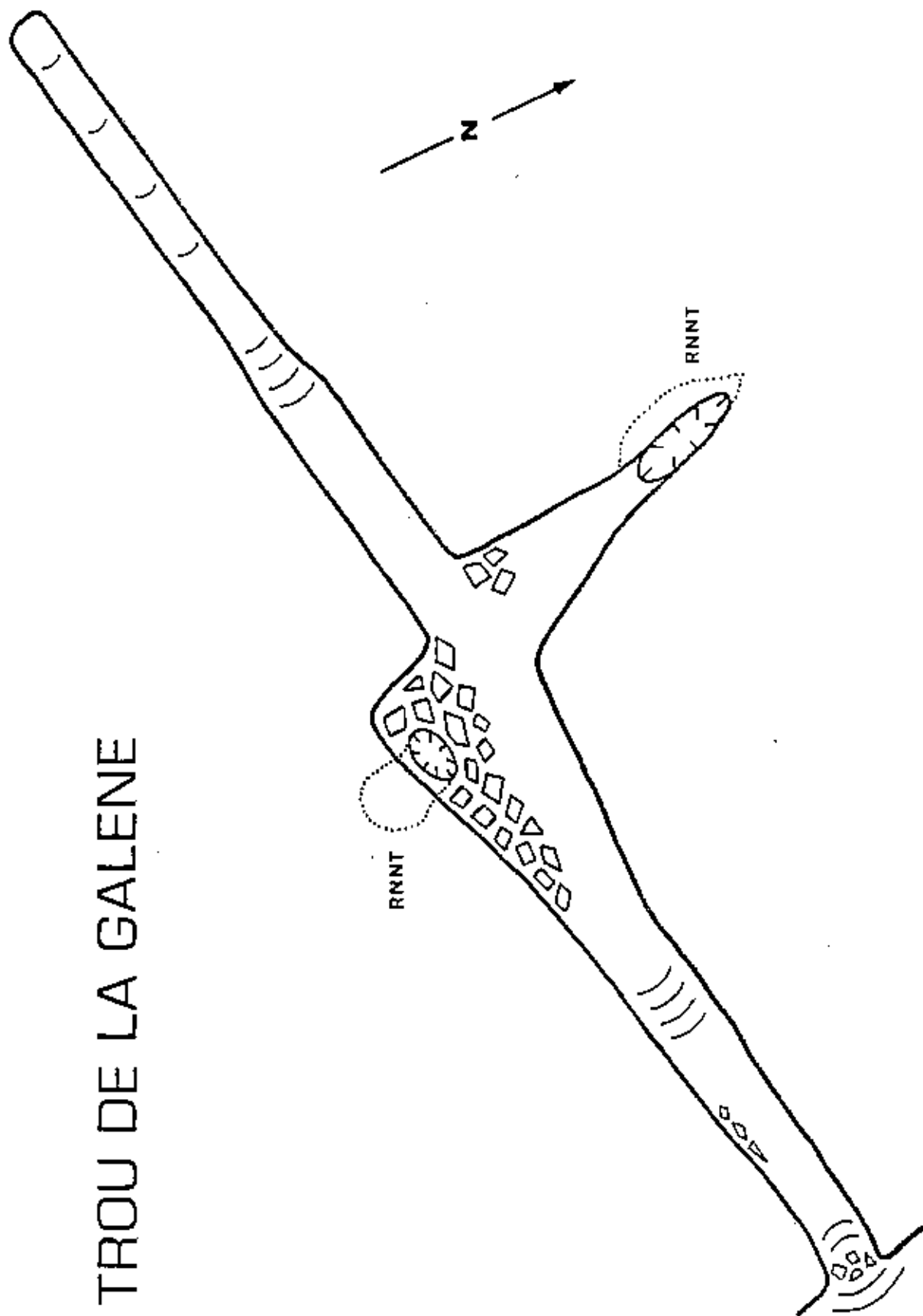
Nous n'en savons rien.

Par contre, en 1942, le cantonnier d'Ave et Auffe affirmait avoir participé, en 1905, à des travaux de recherche de minerai de plomb à Jemelle, dans une carrière longeant la voie ferrée.

C'est un certain Cabrera de Namur qui dirigeait les travaux.

Une galerie fut creusée, et on en sortit, en tout et pour tout, 1500 Kgs de minerai de plomb.

TROU DE LA GALENE



10 M

es,
la
se.

LES MINES DU PYLONE

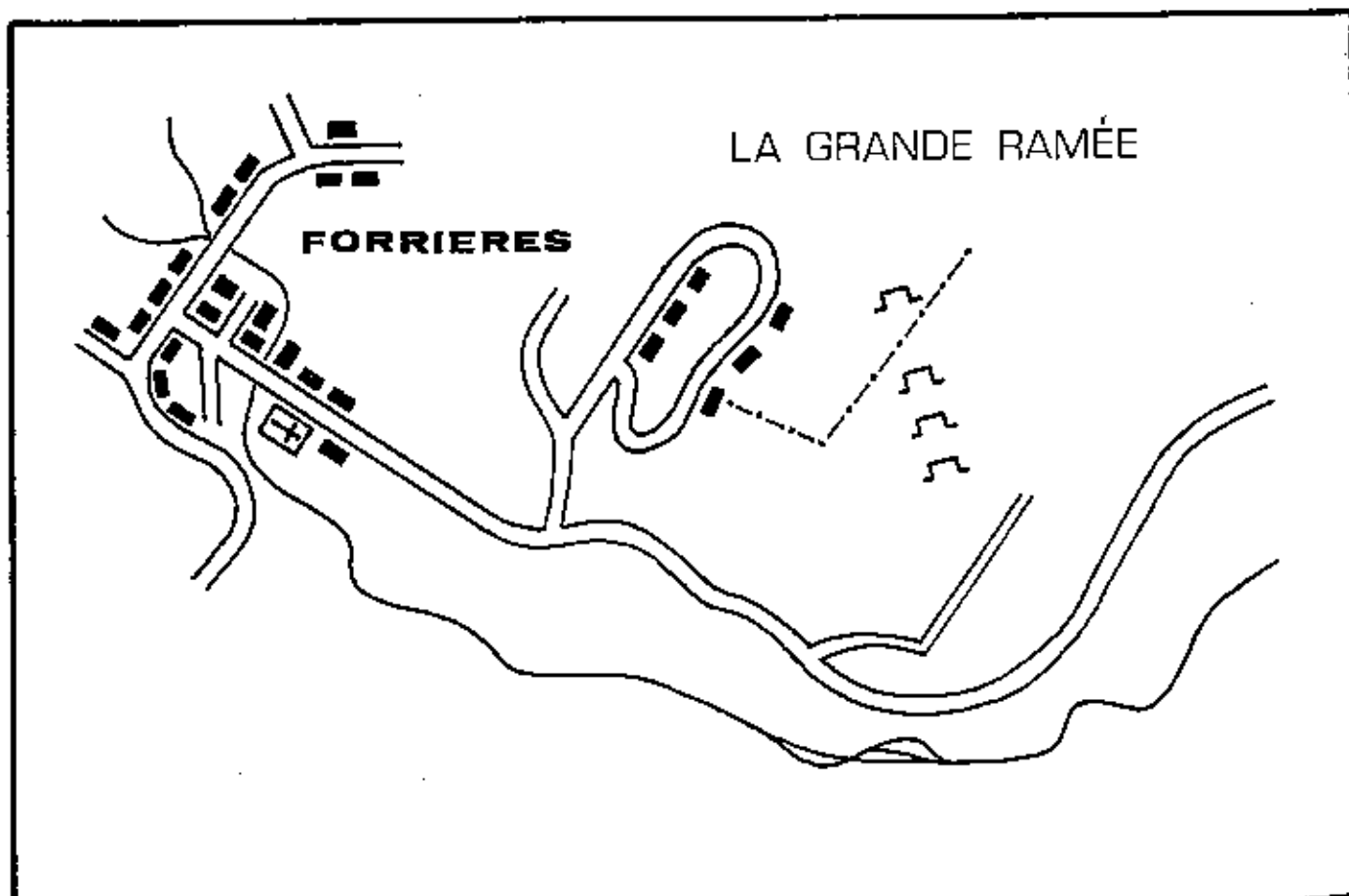
Province de Luxembourg.
Entité de Nassogne.
Commune de Forrières.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/3-4

Rien ne permet de définir le minerai recherché ou extrait aux mines du Pylône.

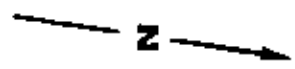
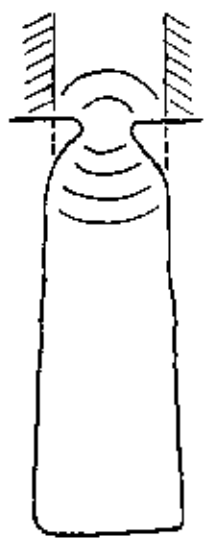
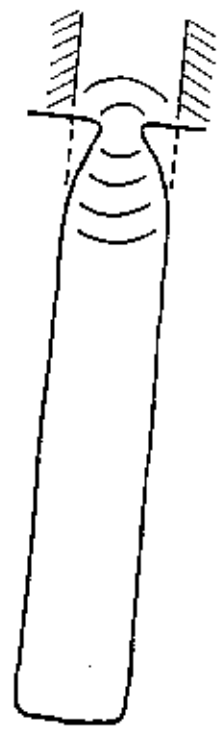
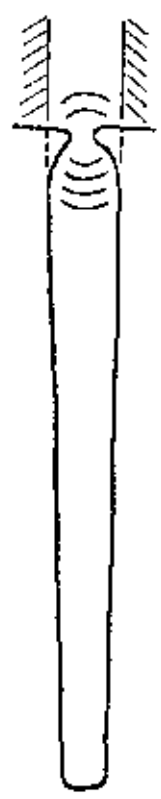
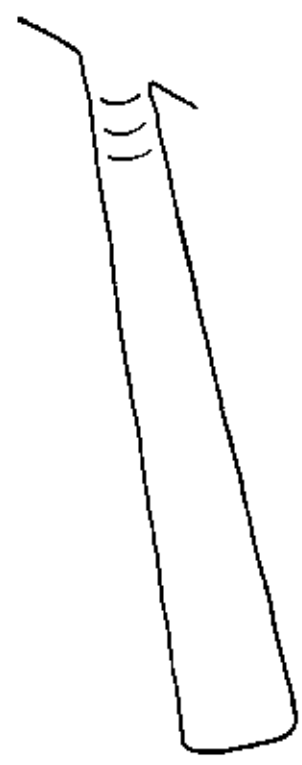
En rive droite de la Lomme, dans le Bois de la Grande Ramée.
A droite de la route Masbourg-Forrières, à hauteur de la borne 1.
Le massif est surmonté d'un pylône à haute tension, visible de loin, qui a donné son nom aux mines (Toponymie actuelle évidemment).
Monter droit dans le bois en direction du pylône jusqu'à la clôture entourant la sapinière sommitale.
La suivre en montant vers la droite.
La mine supérieure s'ouvre au bord du sentier, derrière la clôture à gauche.
Les trois autres s'ouvrent à droite, en contrebas dans la pente.

Quatre entrées étroites, entre voûte et cône d'effondrement, donnent accès à quatre petites galeries, orientées à l'Est, et dont la longueur varie de 5 à 10 mètres.

Comme pour le Trou de la Galène à Jemelle, les renseignements historiques relatifs aux mines de Forrières sont plus que vagues.
Dans "Recherches de mines dans les Ardennes en 1754", publié en 1896



MINES DU PYLÔNE



dans la revue de la Société Art et Histoire du Diocèse de Liège par E.Laloire, nous trouvons : "...La compagnie Wilmet a pratiqué à Forrières des puits très coûteux qui fournissaient du plomb, du soufre, du fer et un peu d'asure (Minerai de cuivre)..."
Rien à voir avec les modestes galeries du pylône.
Corollairement la question se pose; où étaient situés et que reste-t-il de ces puits?

Peu après 1830, la Société Générale pour l'Exploitation des Mines, représentée par Auguste Vanden Boogaerde d'Ypres, introduisait une demande de concession pour la région de Forrières et obtenait l'autorisation d'y exploiter le fer.
Il est plus que probable que les Galeries du Pylône sont les restes de travaux de recherche effectués par cette société.

MINE DU THIER AL HET

Province de Luxembourg.
Entité de Tellin.
Commune de Grupont.
Lieu-dit : Thier Al Het.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/7-8

La Mine du Thier Al Het est probablement une ancienne mine de plomb.

En rive droite du ruisseau de l'Hinson.
A la sortie de Grupont dans le bois à gauche de la route Grupont - Saint-Hubert et quelques mètres au-dessus de celle-ci, face à l'entrée de l'hôtel Belle Rose.

Une entrée étroite, entre voûte et cône d'effondrement, donne accès à un travers-banc unique de 35 mètres de long, creusé vers l'Est-Nord-Est.
Aux 20 mètres, une amorce de galerie démarre vers la gauche.

Des archives anciennes nous apprennent que des recherches de minerai de plomb ont été effectuées à Grupont de 1873 à 1875.
Les recherches étaient faites par un nommé Seny, banquier à Givet, représenté sur place par un certain Aubrebis.
Une partie de ces travaux, dont il ne reste plus rien aujourd'hui, menés par puits, galeries et tranchées de surface, se situaient le long de la voie de chemin de fer, à 2 Km au Sud de la gare de Grupont, et n'ont donc rien à voir avec la galerie du Thier Al Het.

Un rapport de l'ingénieur des mines Berchem (Direction des Mines à Liège), daté du 3 avril 1874, fait état d'autres travaux, situés à mi-hauteur de l'escarpement que dominant l'église et le presbytère de Grupont, et dont il ne reste également plus trace de nos jours.

Il s'agit d'une excavation quadrangulaire de 2 mètres de côtés et de 2 mètres de profondeur, dont une des parois contient un petit lit de roche schisteuse décomposée, renfermant des grains de galène.

Un rapport du même ingénieur Berchem, en date du 23 février 1875, nous apprend que cette cavité a été approfondie de 3 à 4 mètres, et prolongée par une galerie de 6 mètres de laquelle on sort des cubes de galène de 2 à 3 cm de côté.

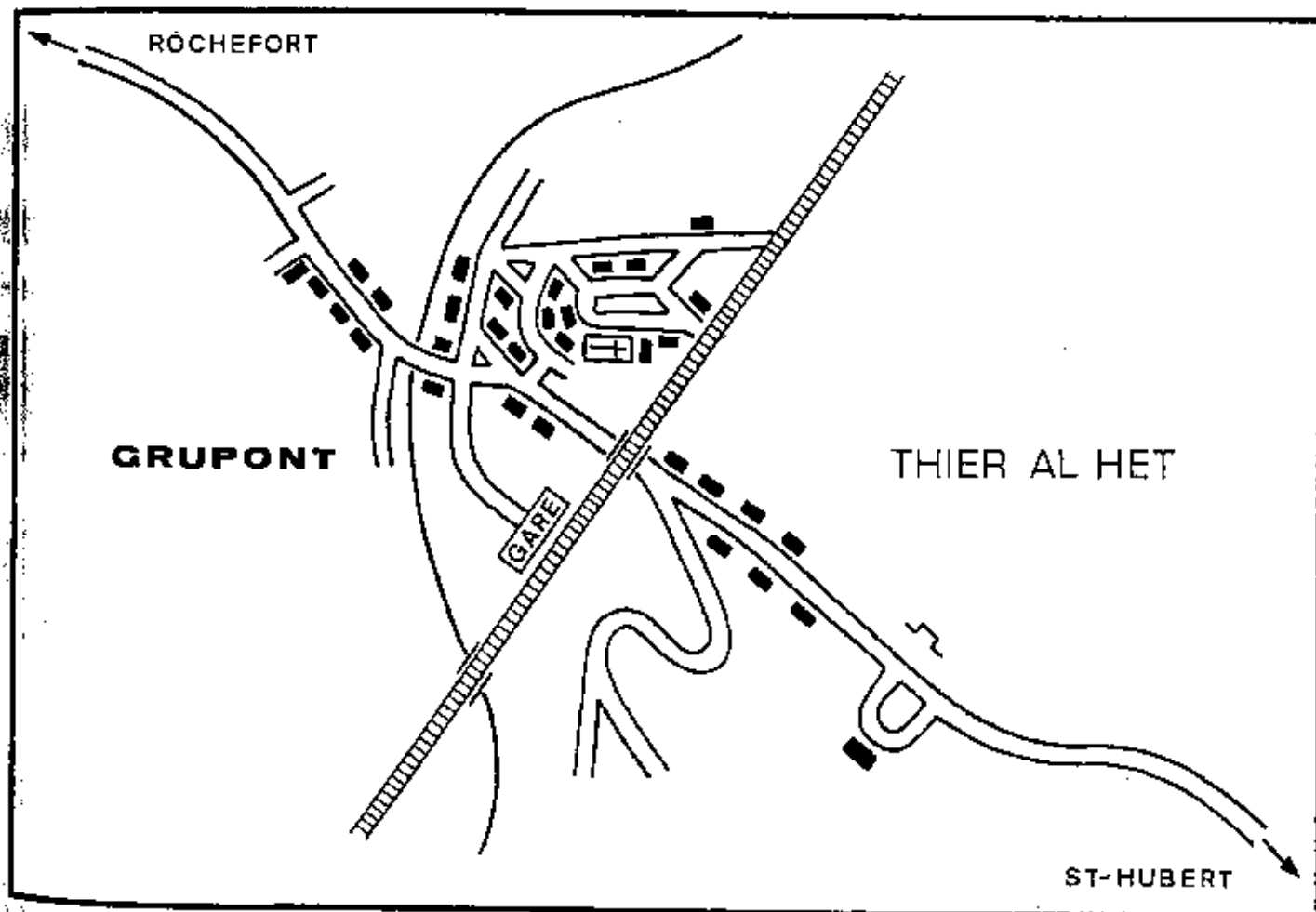
Dans le même temps, les travaux situés le long du chemin de fer, atteignaient 18 mètres de profondeur et étaient exhaurés par machine à vapeur.

Malgré tous ces efforts et recherches, il semble que la concession de Grupont ne fut jamais officiellement accordée.

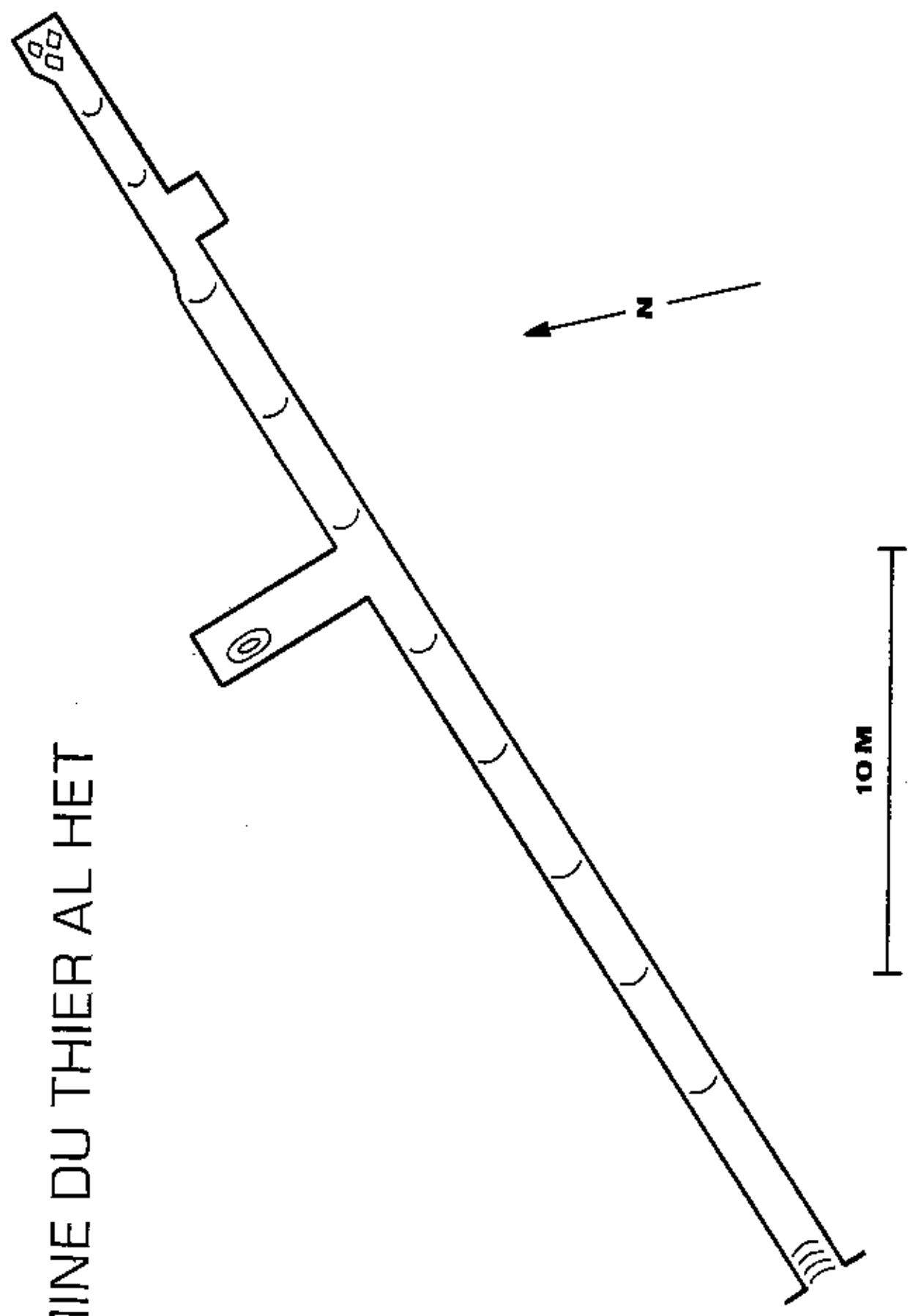
Où se situe la Mine du Thier Al Het dans ces travaux?

Nous n'en savons rien, et, sauf découverte de nouveaux documents d'époque, il est probable qu'une fois de plus nous ne le saurons jamais.

L'archéologie minière tient souvent de l'enquête policière, c'est peut-être une partie de son attrait.



MINE DU THIER AL HET



GALERIE SAINT NICOLAS

Province de Namur.
Entité de Rochefort.
Commune d'Ave et Auffe.
Hameau d'Auffe.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/1-2

La Mine d'Auffe, ou Trou Saint Nicolas, ou encore Galerie Saint Nicolas, s'ouvre dans le Bois des Grignaux, en rive gauche du Ry d'Ave et au niveau de celui-ci, à quelques centaines de mètres en aval du village.

Le Trou Saint Nicolas est une galerie unique de 130 mètres de longueur coudée à angle droit après 35 mètres. Un superbe travers-banc. La largeur varie de 1,80 à 3 mètres. Suivant les saisons, elle est envahie sur toute sa longueur par 50 à 80 centimètres d'eau.

A 10 mètres de l'entrée on rencontre une faille séparant deux calcaires nettement différents. Cette faille a une direction N.60°E et un pendage de 70°p.N.

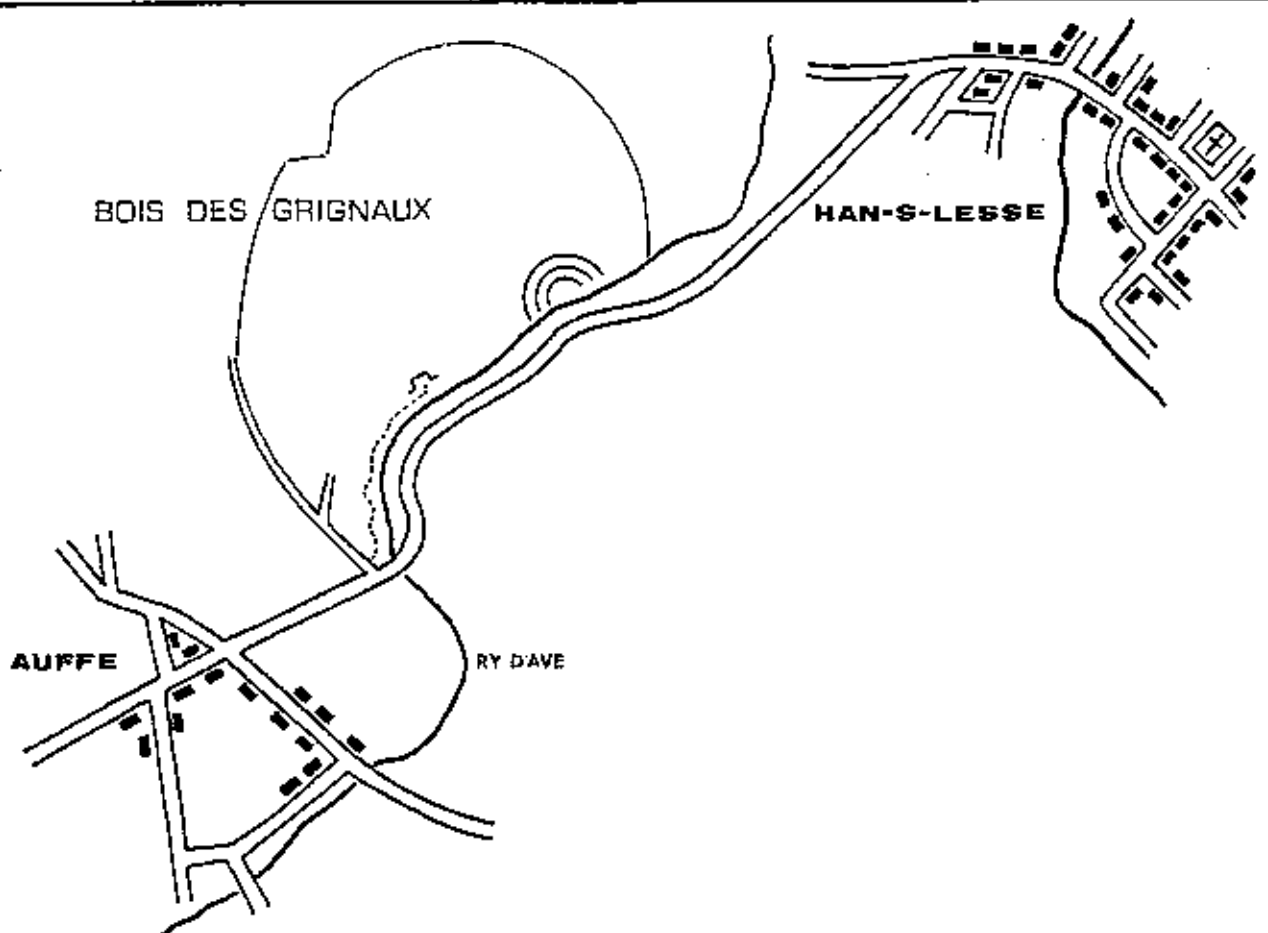
On remarque très bien le miroir de faille.

Au-delà de la faille, le calcaire est broyé, travaillé et sillonné de nombreuses veinules de calcite.

Vers le fond, il faut escalader un impressionnant décollement de voûte, après lequel la galerie se termine par une trémie argileuse.

Est-ce le fond? Tout porte à le croire.

Cependant, certains ouvrages historiques attribuent à la Mine d'Auffe



un développement beaucoup plus important.
Seul un sérieux travail de désobstruction permettra peut-être un jour de connaître la vérité.

Pour bien comprendre l'histoire de la Mine d'Auffe, il faut se placer dans le contexte politique de l'époque.

Nous avons d'une part le Duché de Bouillon.

En 1676, la France s'empare du château et du Duché de Bouillon.

Le 1 mai 1678, un arrêt du Conseil d'Etat de Louis XIV remet le Duché entre les mains des de La Tour d'Auvergne, héritiers des prétentions des de La Marck sur Bouillon.

La France s'est réservée le château où elle entretient une garnison. Les de La Tour d'Auvergne ne s'en estiment pas moins souverains par la grâce de Dieu et veillent avec un soin tout particulier à la prospérité économique de leur terre bouillonnaise.

Nous avons d'autre part la Province de Luxembourg, actuellement Namur.

L'Impératrice Reine, dont il est question dans tous les textes relatifs à la Mine d'Auffe, est Marie Thérèse d'Autriche.

Elle succéda à son père Charles VI mort le 20 octobre 1740.

Joseph II, Empereur dès 1765, régna seul à partir de la mort de sa mère survenue le 29 novembre 1780, soit huit ans après la fin des travaux à Auffe.

L'exploitation de la mine de plomb d'Auffe débute en 1727 - 1728 dans l'enclave du Duché de Bouillon, large de 250 à 260 mètres environ, entre Auffe et Han-sur-Lesse.

Elle se fait par puits foncés depuis le sommet du massif où le filon affleurerait sans doute.

Il y aurait eu huit puits selon un rapport de François Georges établi en 1771.

De nos jours, il n'en reste plus que de vagues traces.

Il y eut plusieurs exploitants avec des fortunes diverses.

De 1727 à 1735, c'est Gérard Georges de Sedan qui entreprend les premiers travaux.

François Franquin de Rochefort lui succède.

En avril 1744, c'est à Pierre Joseph Peraux, mayeur d'Auffe, que le privilège est attribué.

Jugeant l'opération peu rentable, il se désiste en 1747 au profit de Léonard Bouvreille et Simon Dominique, deux liégeois habitant respectivement Ombret et Rochefort.

Le 20 avril 1761, un nouveau bail est conclu avec Philippe de Thy de Behogne et Gérard Pierret de Rochefort.

La dernière exploitation semble s'arrêter définitivement en août 1771.

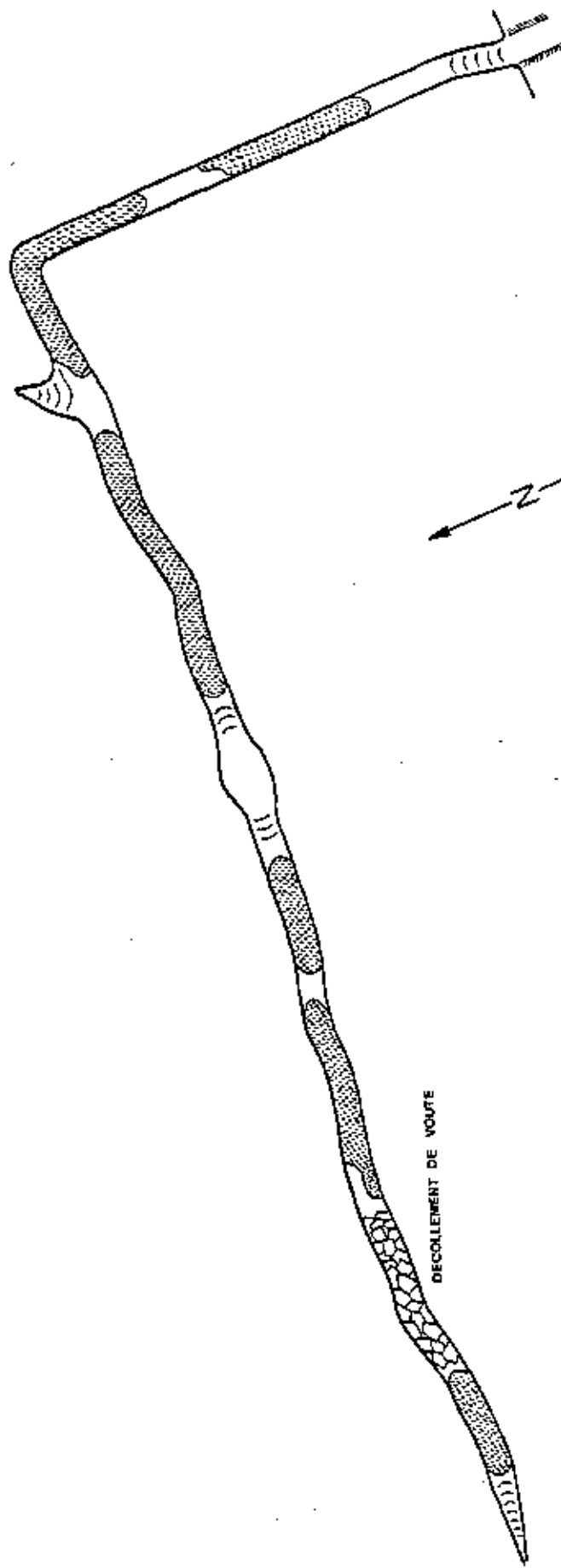
Selon un rapport établi par J. de Mallebelle, Receveur des Domaines de Sa Majesté en la ville de Marche, le 3 octobre 1771, "L'exploitation que le Duc de Bouillon avait accordée à une société est abandonnée depuis deux mois à raison que les eaux l'empêchaient à une certaine distance en profondeur".

Entre-temps, en 1768, en province de Luxembourg, De Brouwer et Cie ont obtenu la concession du minerai de plomb.

Et ils attaquent le problème d'une façon qui semble beaucoup plus rationnelle.

Au niveau du ruisseau d'Ave, ils creusent un travers-banc qui ira rencontrer la couche une quarantaine de mètres plus loin, puis, ils

GALERIE SAINT NICOLAS



DECOLLEMENT DE VOUTE

10 M

chassent le filon vers l'ouest.

Ce type d'ouvrage devait permettre, outre l'exploitation, le drainage suffisant des eaux du massif.

Mais bientôt, cette galerie arrive à la limite Est de l'enclave de Bouillon.

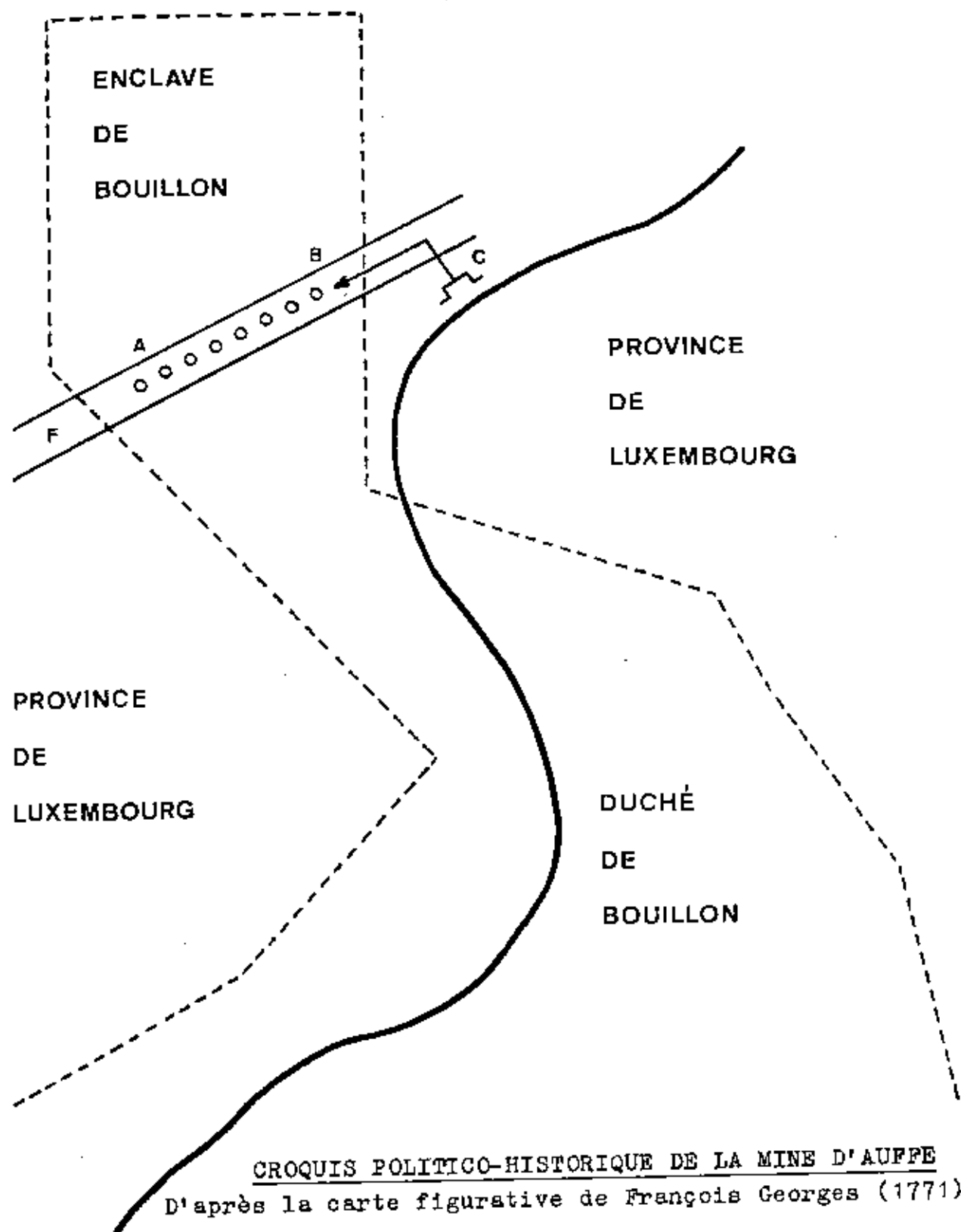
Il faut la traverser en suivant le filon pour en poursuivre l'exploitation en province de Luxembourg.

De Brouwer et Cie tentent de prendre un arrangement avec les autorités, tant du Duché de Bouillon qu'avec celles de l'Empire.

Ils semblent être arrivés à un accord avec le Duché de Bouillon mais les responsables du Luxembourg, principalement les douanes, sont réticents.

Ils craignent "qu'ils ne profitent de ces limites territoriales pour effectuer des versements entre eux" (?).

Face à cette opposition, l'exploitation est définitivement abandonnée 1772.



CROQUIS POLITICO-HISTORIQUE DE LA MINE D'AUFPE
 D'après la carte figurative de François Georges (1771)

F : Filon

A-B : Exploitation par puits de 1727 à 1771

C : Galerie Saint Nicolas - 1768 à 1772

GALERIE DE LA VACHE

Province de Namur.
Entité de Philippeville.
Commune de Vodecée - Limite de Sautour.
Carte IGN 1:25.000 N° 58/1-2

A 1 Km 200 au Nord-Nord-Est de Sautour.
Dans un bosquet au centre d'une pâture, en rive droite du ruisseau des Gérinaux.
A 420 mètres en amont de la ferme du Moulin.

C'est un travers-banc de 220 mètres de longueur se terminant sur éboulis.
Il est parcouru par une forte venue d'eau atteignant 80 centimètres de profondeur.
L'entrée primitive est effondrée.
Les premiers 20 mètres se composent d'un couloir appareillé en briques haut de 1M80 sur 68 centimètres de large.

C'est à cet endroit qu'une vache, à la recherche de fraîcheur, se coinça un jour irrémédiablement, et fut ainsi à l'origine de la toponymie actuelle de la cavité.

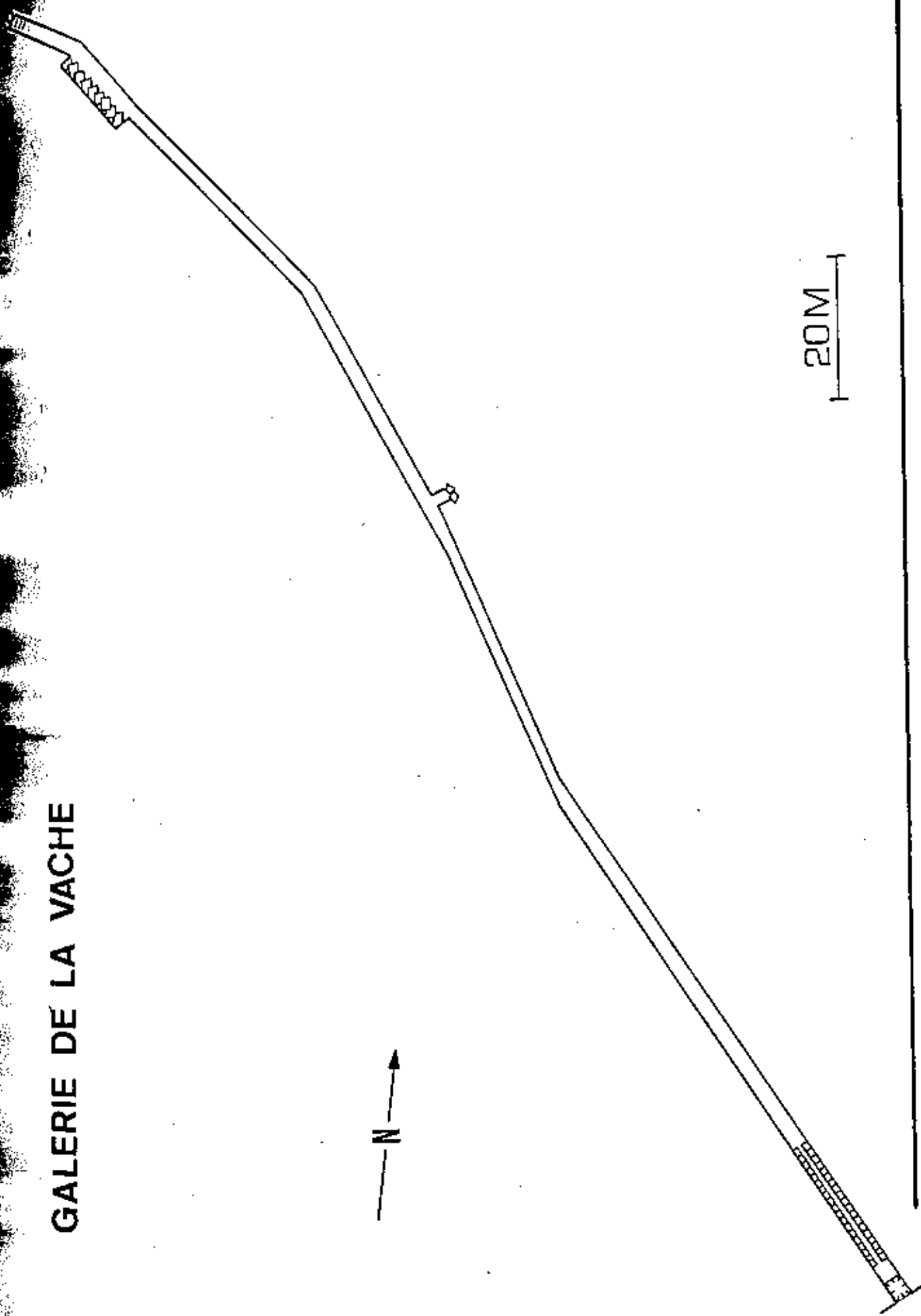
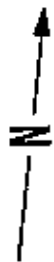
Au-delà de cet étroit, les proportions deviennent nettement plus importantes.
La largeur varie de 1M80 à 2 mètres, et la hauteur va de 3 à 4 mètres.

Sur toute la longueur de la galerie, les parois présentent sous le niveau de l'eau un redan probablement destiné à supporter un plancher permettant de circuler à pieds secs au-dessus de la rigole d'exhaure.

Une disposition que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs.

Nous ne savons rien sur cette galerie.
Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il s'agit bien d'une ancienne mine.
Ses dimensions et ses aménagements le prouvent.
Ce ne peut être en aucun cas la galerie d'exhaure de la grande carrière à ciel ouvert située à proximité.

GALERIE DE LA VACHE



MINE DE TREIGNES

Province de Namur.
Entité de Viroinval.
Commune de Treignes.
Carte IGN 1:25.000 N° 58/5-6

Ancienne mine de plomb.

C'est un travers-banc d'environ 130 mètres de long, creusé dans le calcaire givétien.

La tradition populaire lui attribue 5 Km de développement.

Au fond, un couloir latéral rejoint une faille de très grande hauteur qui semble naturelle.

On y remarque des encoches destinées à recevoir des poutres qui laissent supposer la présence d'un plancher ou d'un quelconque système d'exploitation en hauteur.

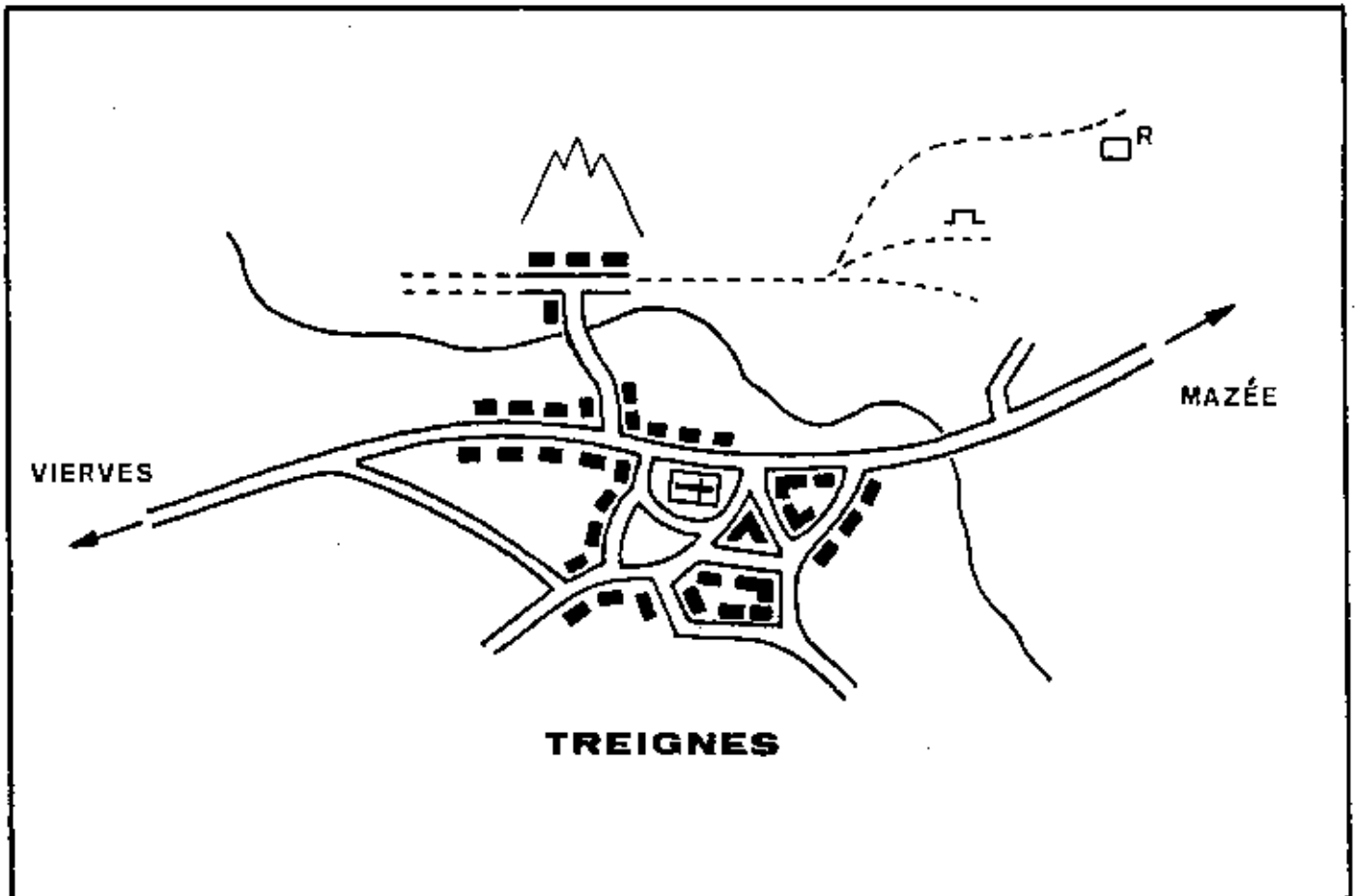
Dans "Les Cavernes et les Rivières Souterraines de la Belgique" tome 1, page 151, Martel signale l'existence de cette mine.

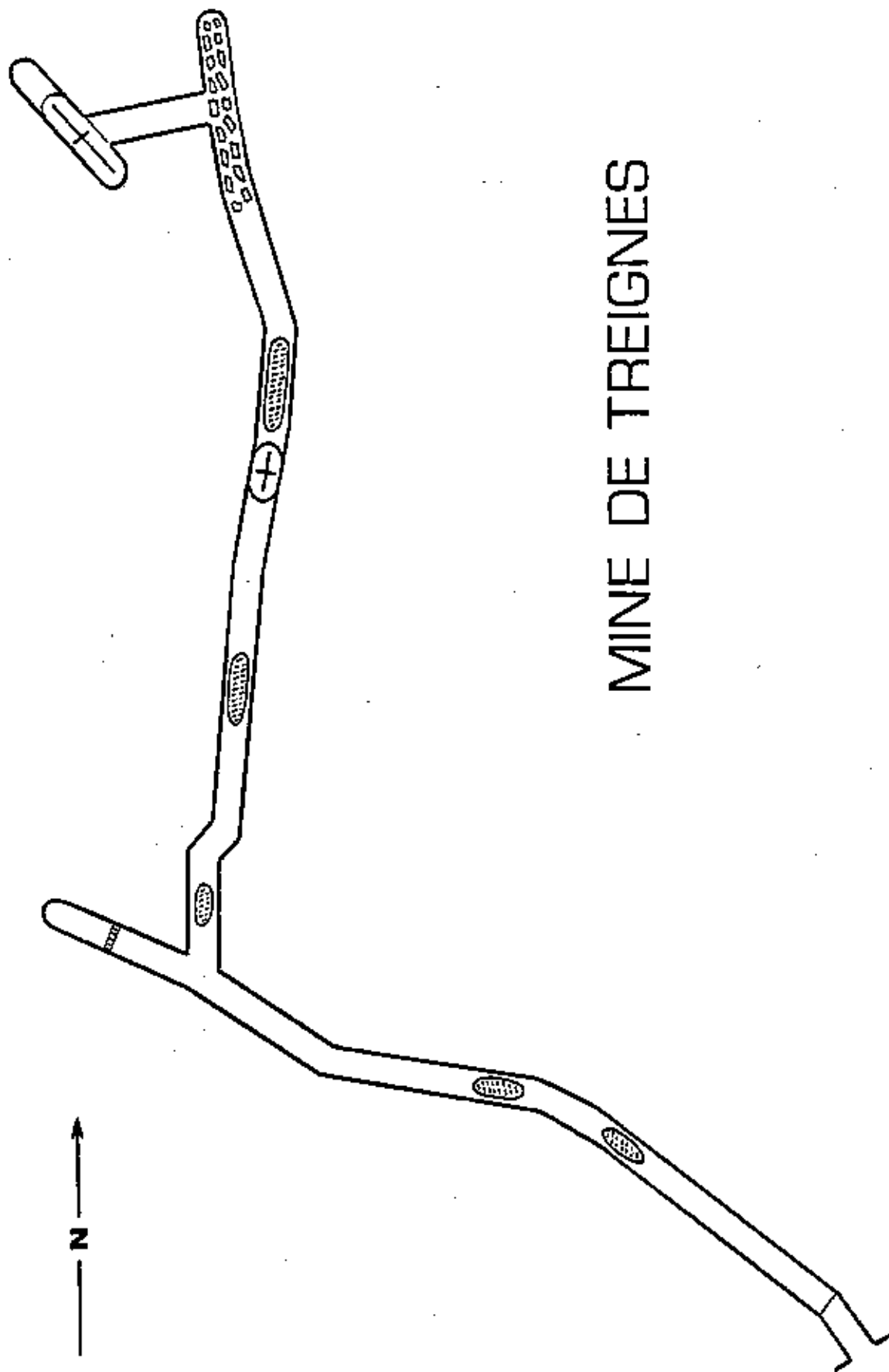
Il nous parle d'une compagnie française de Charleville, d'une exploitation par fosses, noyées en 1813, et d'une galerie d'écoulement percée à 15 mètres au-dessus du niveau de la rivière.

On y trouve aussi des références bibliographiques qu'il serait intéressant d'exploiter.

"Observations sur les mines de plomb de Dourbes, Vierves et Treignes, arrondissement de Couvin, Département des Ardennes.

Extrait d'une lettre du Citoyen Baillet Inspecteur des Mines."
(Namur 2 Germinal An III) Journal des Mines-Novembre 1813-N° 203.





MINE DE TREIGNES

LARGEURS = ECH X 2

10M

MINE DE TAILFER

Province de Namur.
 Entité de Profondeville.
 Commune de Lustin.
 Hameau de Tailfer.
 Lieu-dit: Fond de Lustin.
 Carte IGN 1:25.000 N° 47/7-8

Ancienne mine de fer.(Oligiste).

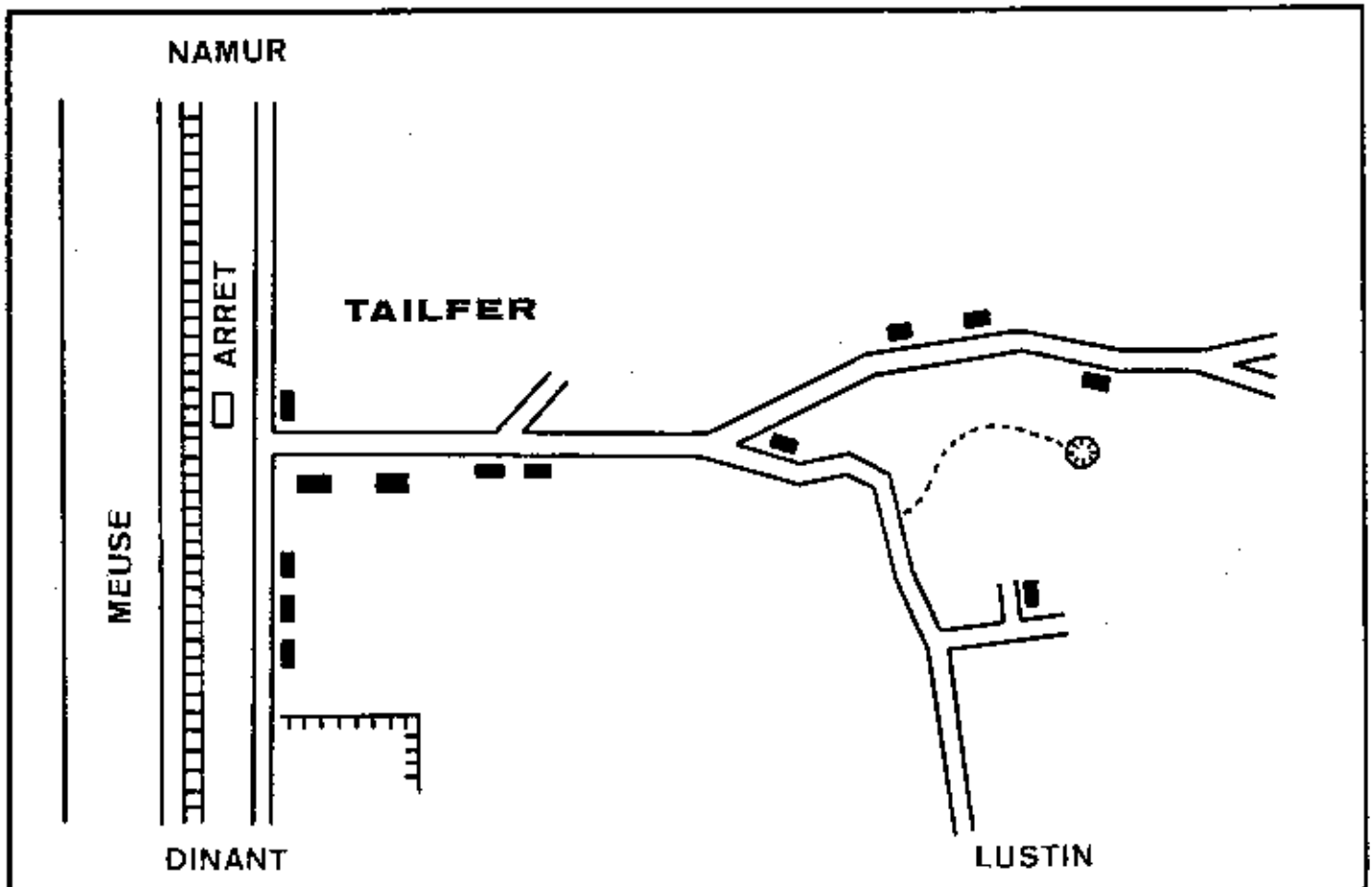
La mine de Tailfer se situe à flanc de coteau, en rive gauche du ruisseau de Tailfer, à la limite des pâtures et du bois, à la même hauteur et à une centaine de mètres au-delà d'une petite grotte.

C'est un puits de forme rectangulaire, profond de 15 mètres, et donnant accès à une petite taille latérale.

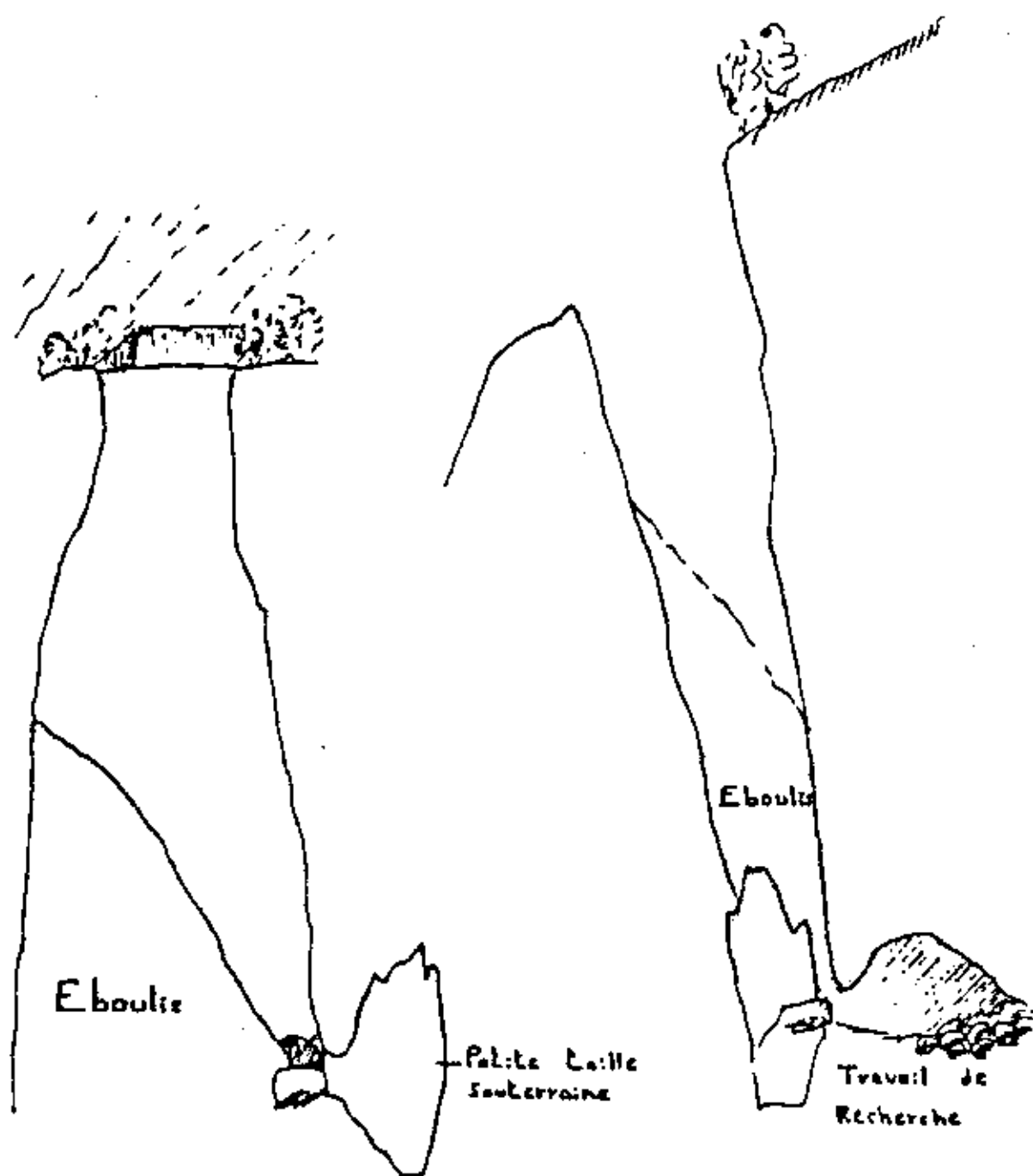
L'exploitation du minerai de fer en de nombreux endroits du territoire de Lustin remonte à plusieurs siècles.
 Un texte latin de 1215 fait état de "Incidens Ferrum" qui deviendra Taille-Fer en 1400.

Entre 1846 et 1848, dans le Bois de Nimes, huit sièges d'exploitation, travaillant à -15 et à -32 mètres, produisirent jusqu'à 2603 tonnes de minerai.
 Il n'en reste plus que quelques haldes.

Le puits que nous avons retrouvé fait partie des travaux effectués



MINE DE TAILFER



Croquis de D. Daoust - Justin

par la Société de Sclessin entre 1853 et 1857, avec une production maximale de 7233 tonnes en 1853.

LES GALERIES MINIERES DE MARCHE-LES-DAMES

Province de Namur.
Entité de Namur.
Commune de Marche-les-Dames.
Hameau de Wartet.
Lieu-dit : Bayet.
Lieu-dit : Abbaye Notre-Dame du Vivier.
Carte IGN 1:25.000 N° 47/3-4
Anciennes mines de fer.

GALERIE DE BAYET-WARTET (N°1)

C'est un travers-banc d'environ 200 mètres de développement, actuellement inaccessible.
En effet, suivant une détestable habitude, on y a fait se déverser les égouts du village.

Cette galerie servit de refuge aux habitants pendant la guerre 14-18. Les Allemands les en firent sortir en enfumant la mine.

L'exploitation appartenant à la Société l'Espérance débuta en 1856. Elle se faisait par puits sur le plateau, la galerie de Wartet servant principalement à l'écoulement des eaux.

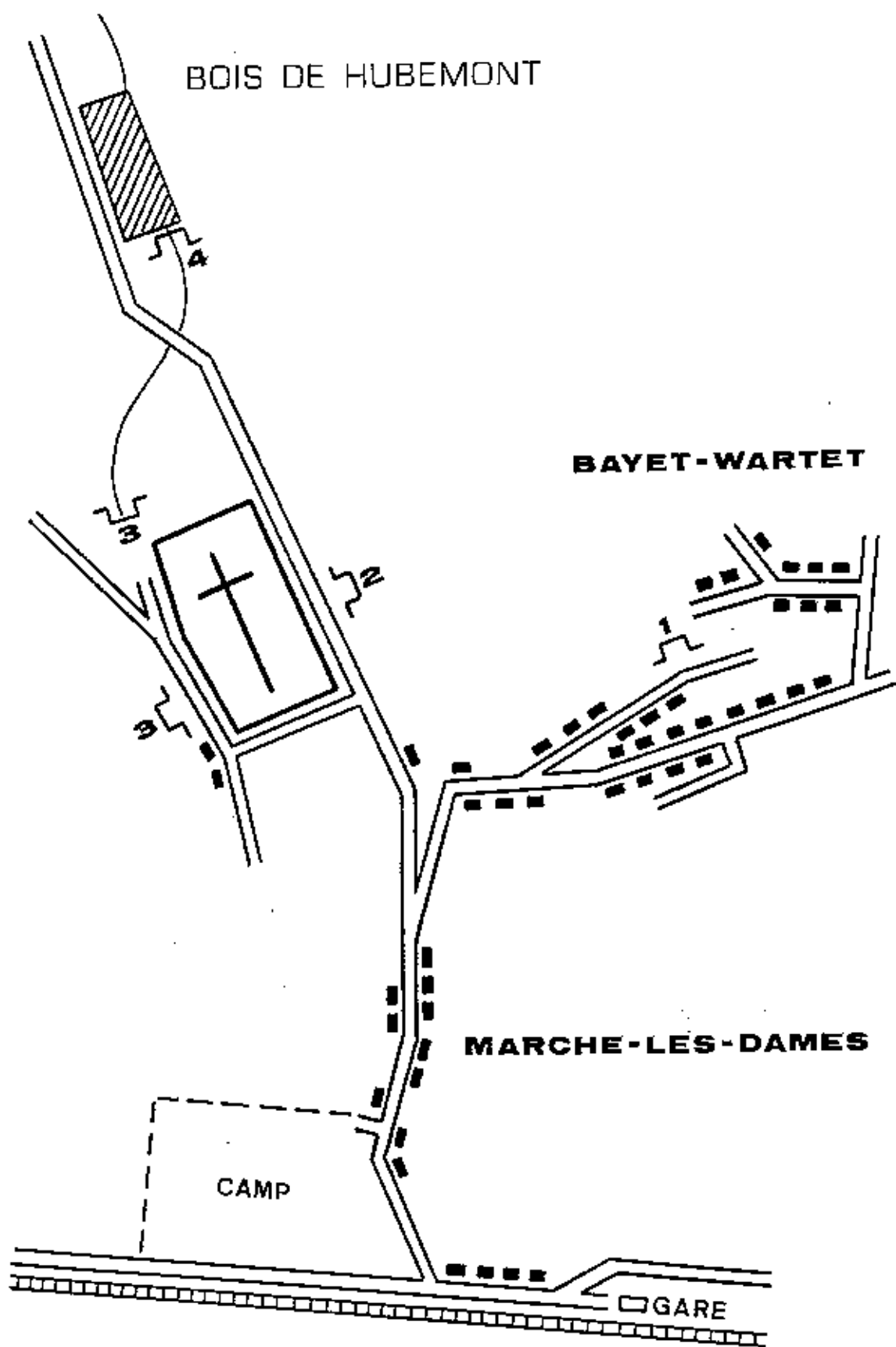
GALERIE DU CHIANTI (N°2)

Ce nom lui fut donné en 1961 par l'Equipe Spéléo de Bruxelles qui en fit une première topographie.

C'est un travers-banc de 380 mètres de longueur.
Les largeurs vont de 1M40 à 2M50.
Les hauteurs varient de 2 mètres à 80 centimètres dans les ramifications du fond.
Les 200 premiers mètres sont appareillés en moellons à gauche.

Cavité très dangereuse à parcourir.
Nombreux décollements de voûte et éboulis instables.

Aucun renseignement historique.



GALERIE DE L'ABBAYE (N°3)

C'est une galerie voûtée, entièrement appareillée en briques, de 790 mètres de développement. Elle débute en amont de l'abbaye, dans l'ancien lit de la rivière, pour aboutir en aval dans le domaine militaire. Elle prend le jour par trois cheminées. A environ la mi-longueur, elle est coupée par une route. Sa largeur moyenne est de 1M50. Sa hauteur moyenne est de 1M80. Elle est parcourue sur toute sa longueur par une conduite d'eau. Or nous savons par un document ancien que, lors de la construction du château de Marche-les-Dames, le Duc d'Arenberg, lui même exploitant de mines, y fit amener l'eau par d'anciennes galeries minières. Mais justement, la Galerie de l'Abbaye n'a rien d'une galerie minière. On dirait plutôt un collecteur destiné anciennement à faire passer la rivière en dehors des terres du couvent. Qu'en est-t-il exactement? Nous ne le saurons probablement jamais.

GALERIE DU VIVIER (N°4)

La galerie du Vivier, dite Temple du Soleil, s'ouvre derrière la cascade formée par l'actuel trop-plein de l'étang, et s'enfonce sous celui-ci.

C'est un couloir voûté, entièrement appareillé en briques, de 17 mètres de long.

Sa hauteur va de 1M80 à 3 mètres vers le fond.

On y progresse dans 60 centimètres d'eau sur 40 centimètres de boue.

Au fond, la galerie est fermée par un mur surmonté d'une grille encombrée de branchages à travers laquelle on note une importante venue d'eau.

C'est dans le Bois de Hubemont situé à droite de l'étang que le Duc d'Arenberg fit entreprendre des recherches en 1850.

Les travaux se faisaient par galeries superposées.

Le minerai étant de mauvaise qualité, l'exploitation fut de courte durée.

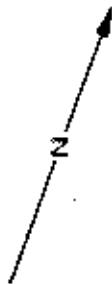
La galerie du Vivier est-elle un vestige de cette exploitation?

C'est possible mais non certain.

Elle pourrait tout aussi bien être un ancien ouvrage d'art destiné à contrôler le niveau de l'étang.

GALERIE DE L'ABBAYE

AMONT



CH

CH

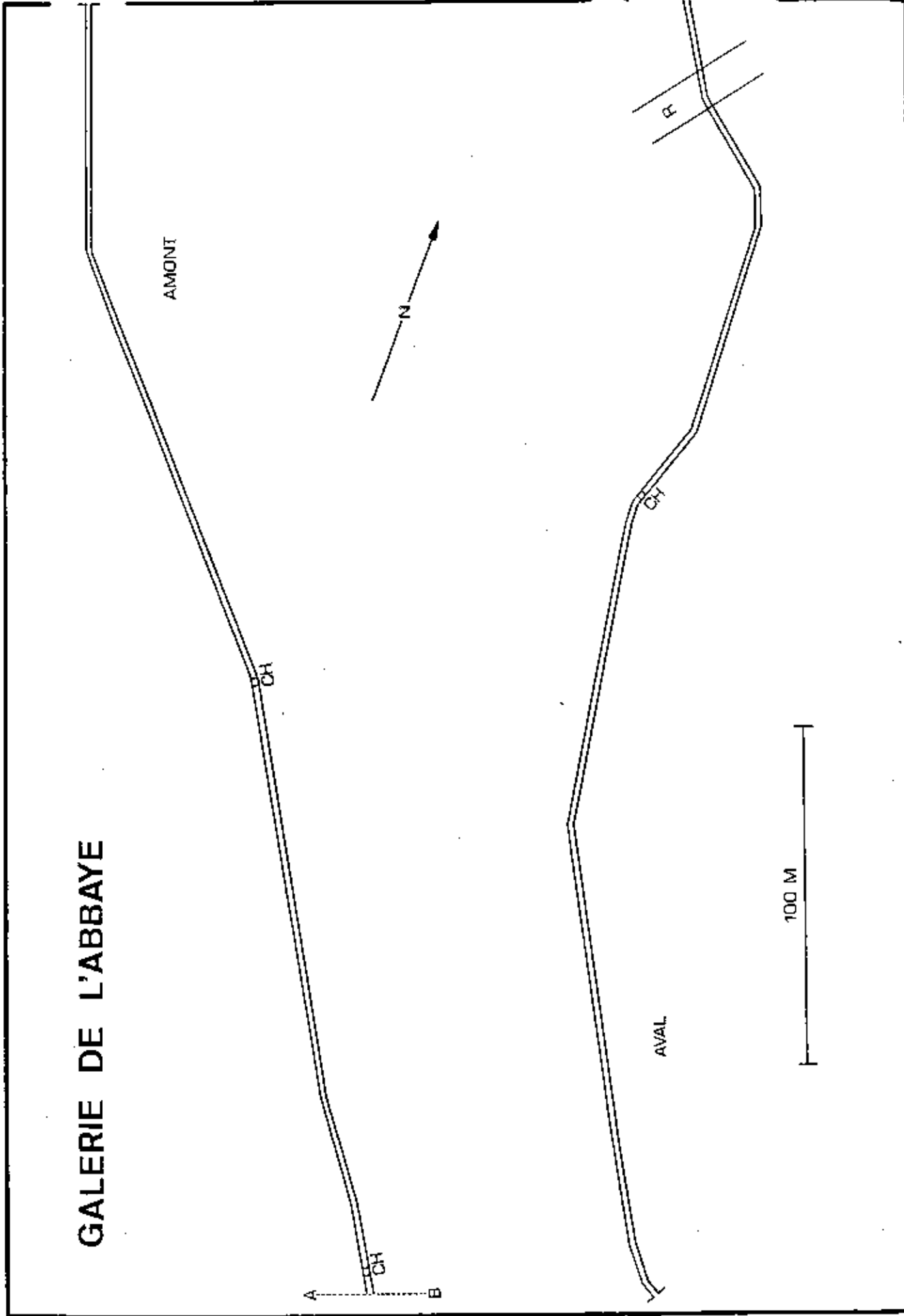
CH

AVAL

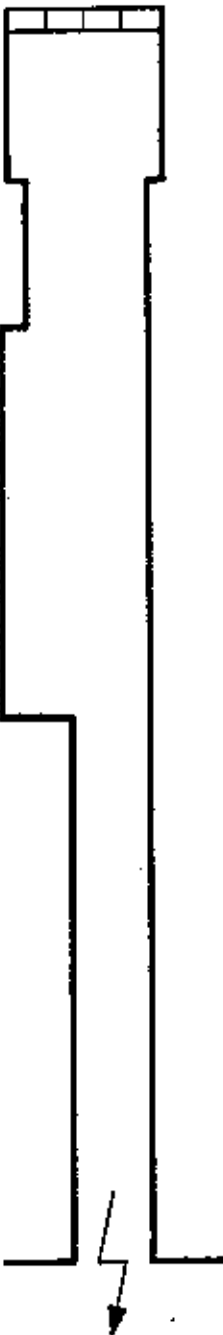
100 M

A B

A B



GALERIE DU VIVIER



5 M

LE TROU DE LA TRUITE

Province de Liège.
Entité de Huy.
Commune de Ben-Ahin.
Hameau de Lovegnée.
Lieu-dit:Fond de Solières.
Carte IGN 1:25.000 N° 48/1-2

Ancienne mine de fer.

Repérable par sa tranchée d'accès,le Trou de la Truite se situe à 300 mètres en amont du Trou Manto,en rive droite du Solières, à quelques mètres au-dessus du ruisseau,avant un affluent droit.

C'est un travers-banc de 100 mètres de longueur creusé en plein schiste.

L'entrée se fait entre voûte et cône d'éboulis.

Aux 70 mètres,on note la présence d'une cheminée,vestige de recherches en hauteur.

Nous n'avons retrouvé aucun renseignement relatif à cette mine.

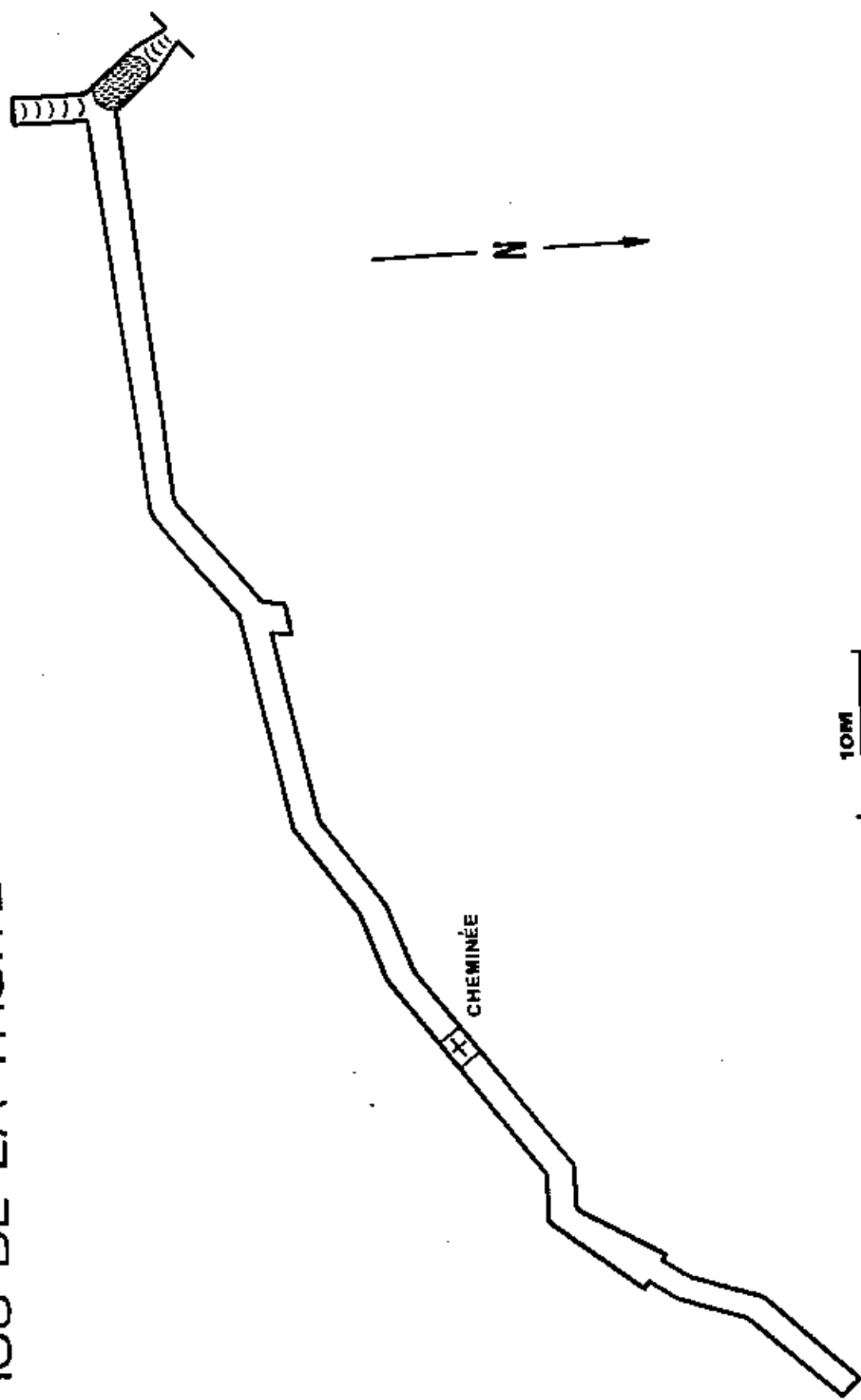
Il n'est pas impossible qu'elle ne fut qu'une simple galerie de recherche de la mine de Lovegnée dont nous parlons plus loin dans le chapitre consacré aux grandes exploitations métalliques.

Dans "Explorons nos Cavernes" Dom F. Anciaux attribue au Trou de la Truite un développement de quelques 500 mètres.

Il est probable que mélangeant ses sources bibliographiques,et une fois de plus sans contrôle sur le terrain,il a largement confondu ces deux mines.

Une topographie réalisée en 1978 par F.Lemaire et Ch.Deharre a été publiée dans une revue spéléologique.

TROU DE LA TRUITE



MINE DE VAUX-SOUS-OLNE

Province de Liège.
Entité de Olne.
Commune de Olne.
Hameau de Vaux-sous-Olne.
Carte IGN 1:25.000 N° 42/7-8

Ancienne mine de zinc(?)

Cette cavité est connue en spéléologie sous le vocable de "Grotte de Vaux-sous-Olne", et de nombreuses topographies en ont déjà été publiées.

Seul le puits terminal est généralement signalé comme étant artificiel. Cependant, ses formes régulières et les nombreuses traces d'autres travaux disséminés dans le bois, nous laissent à penser que cette cavité est bien une mine et non pas une grotte, même si un important réseau karstique encore inconnu traverse le massif.

Le plan de concession, que nous avons retrouvé à l'Administration des Mines à Liège, semble pour une fois assez précis à ce sujet.

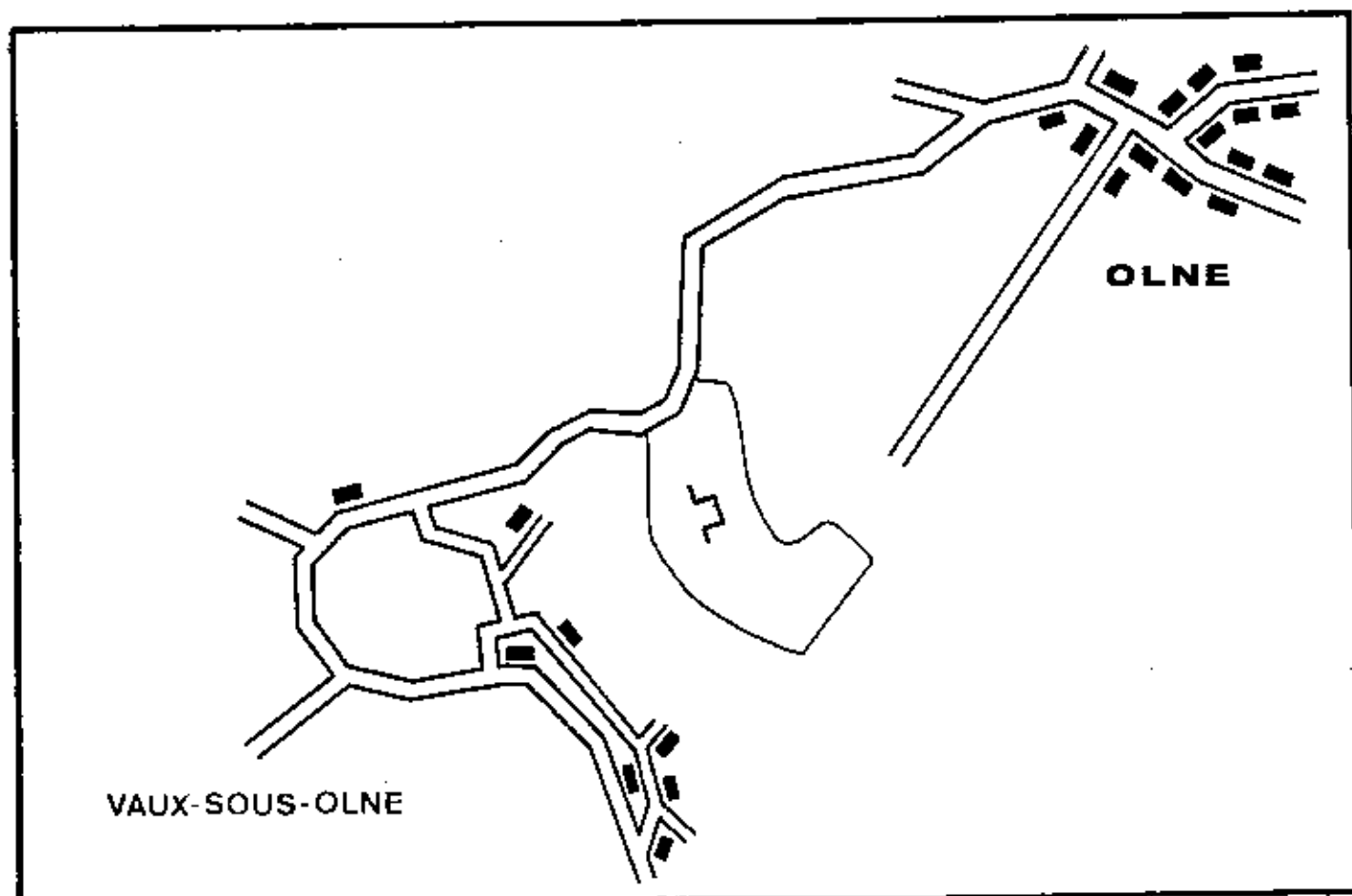
On ne peut en dire autant des autres documents.

Mme Veuve Vanderstraeten et Cie introduisent une demande de concession pour la recherche du zinc à Vaux-sous-Olne le 17 janvier 1860.

Or, Mr Antoine Vanderstraeten, propriétaire des lieux, ne serait décédé qu'en 1893.

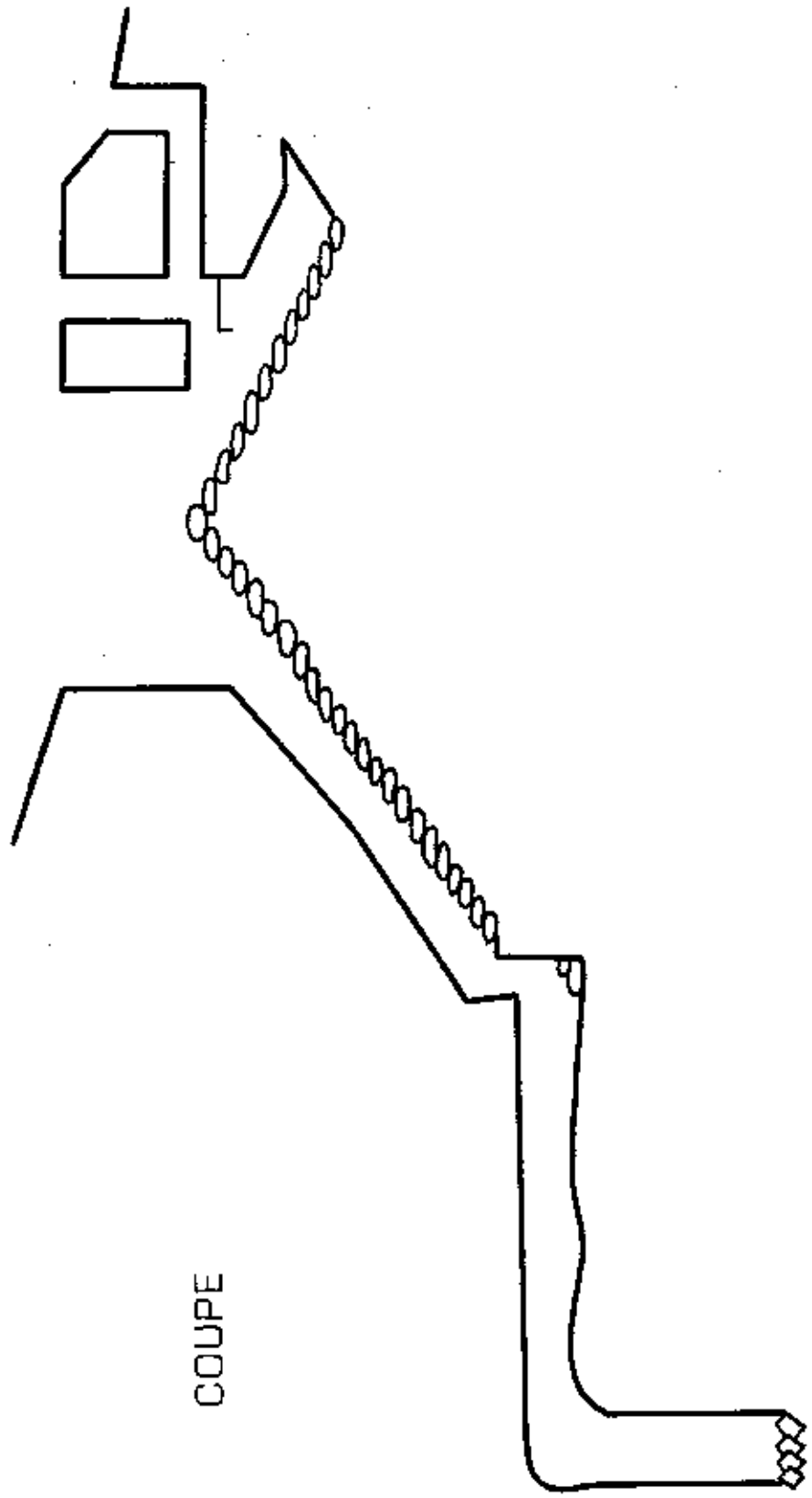
Un rapport de 1921 signale qu'il n'y eut jamais d'exploitation à cet endroit, ce qui est manifestement faux.

De 1921 à 1927, année de la déchéance de concession, l'Administration des Mines entreprit de nombreuses démarches pour retrouver les héritiers des Vanderstraeten, qui semblent tous avoir toujours ignoré la présence d'une mine dans leur patrimoine.



MINE VAUX-SOUS-OLNE

COUPE



10M

MINE D'OR DE LA CHEFNA

Province de Liège
 Entité d'Aywaille.
 Commune de Sougné-Remouchamps.
 Hameau de Quarreux.
 Carte IGN 1:25.000 N° 49/7-8

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'or fut intensivement recherché dans nos Ardennes, entre la fin du XVIII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème}.

Il est vrai que cet or était connu depuis les Gaulois.

Ces recherches se faisaient principalement par orpillage des alluvions dans les hautes vallées de l'Amblève, de la Salm et de la Lomme.

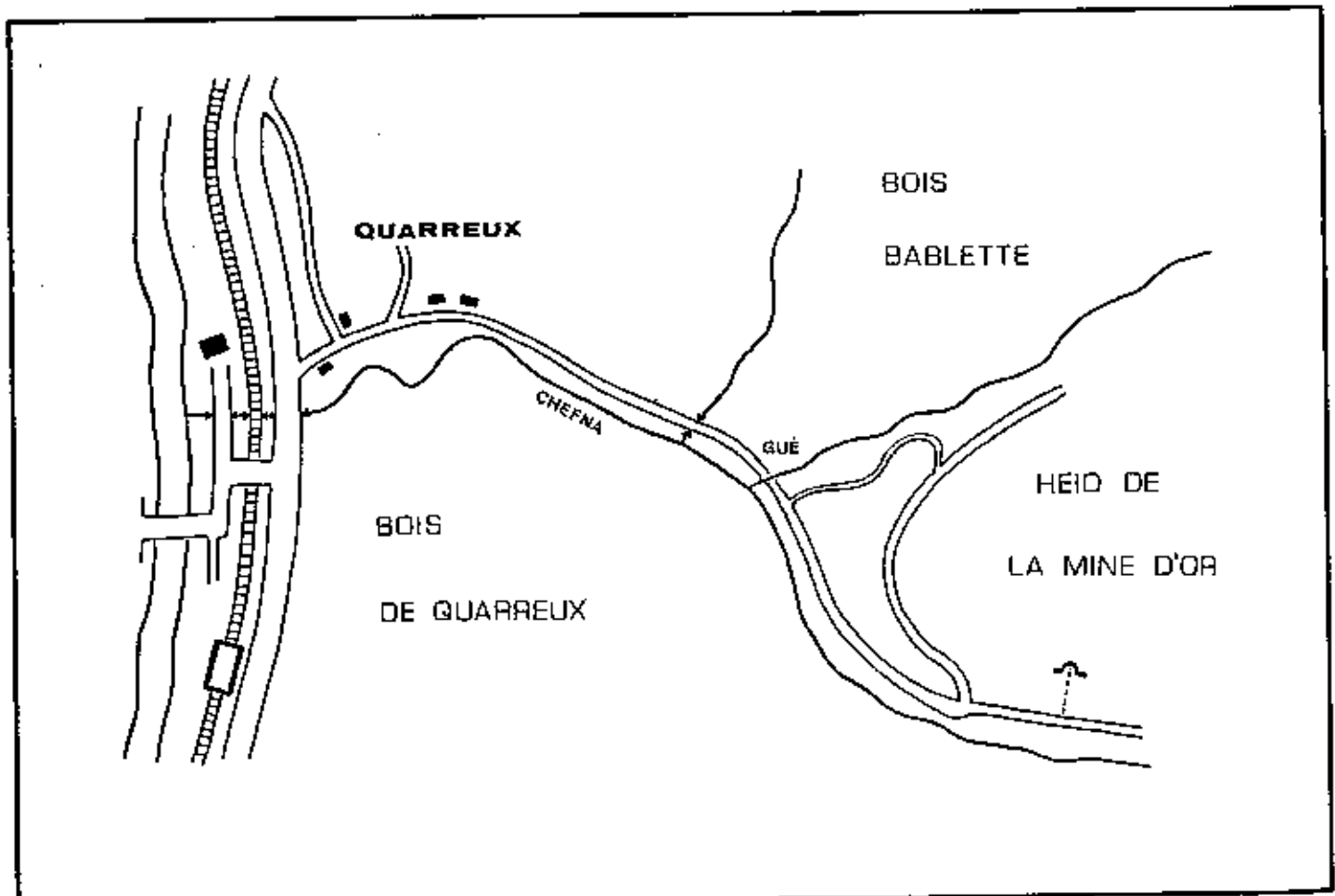
Il semble qu'il n'y eut jamais qu'une seule mine d'or, celle de la Chefna.

Située à 30 mètres au-dessus du niveau de la rivière, c'est une simple tranchée à flanc de coteau, avec deux départs de puits comblés.

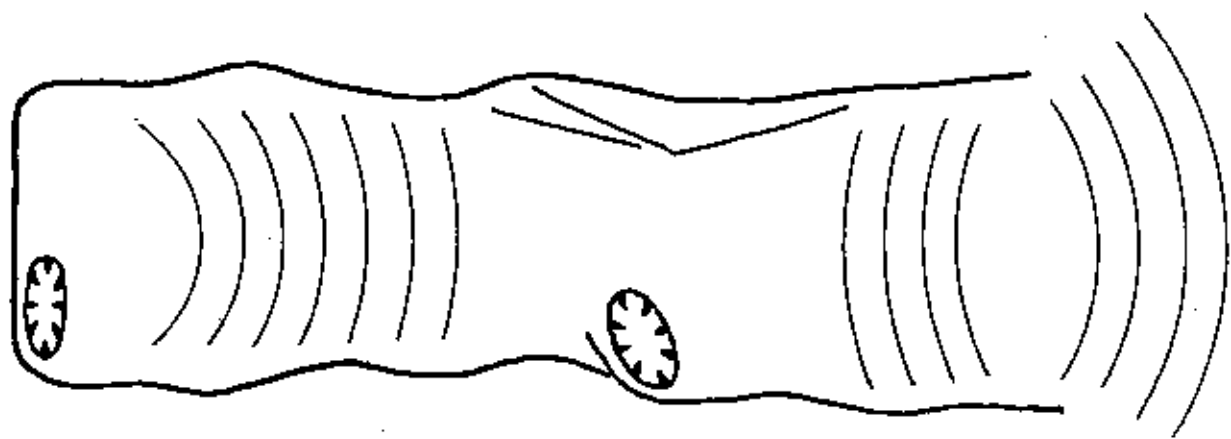
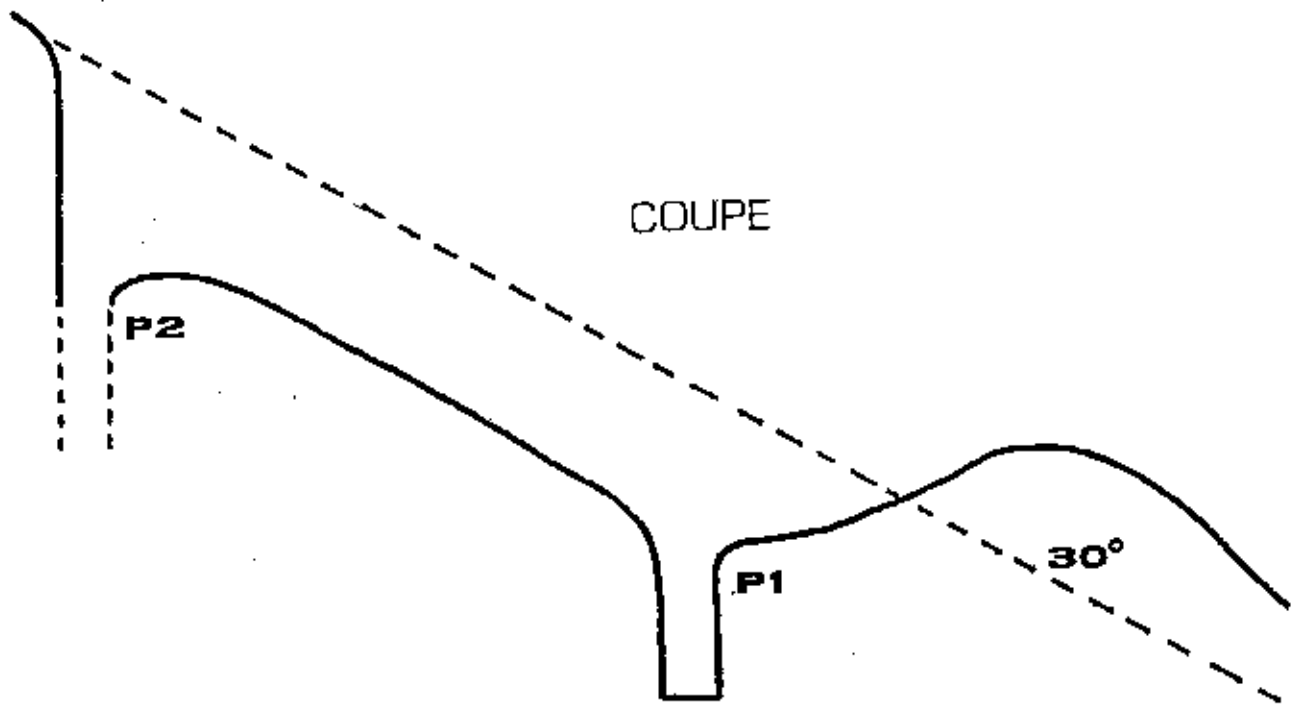
Il est probable que son exploitation débuta vers 1802.

Selon la tradition populaire, que malheureusement aucun document ne vient corroborer, ses propriétaires seraient devenus millionnaires.

Face au faible développement du site, et connaissant la pauvre teneur en or des roches de la région, on peut émettre quelques doutes à ce sujet.



MINE D'OR DE LA CHEFNA



5M

PETITES MINES ARTISANALES SITUÉES MAIS NON PÉNÉTRABLES

MINE DE BIHAIN

Province de Luxembourg.
Entité de Vielsalm.
Commune de Bihain.
Carte IGN 1:25.000 N° 55/7-8

Ancienne mine de manganèse.

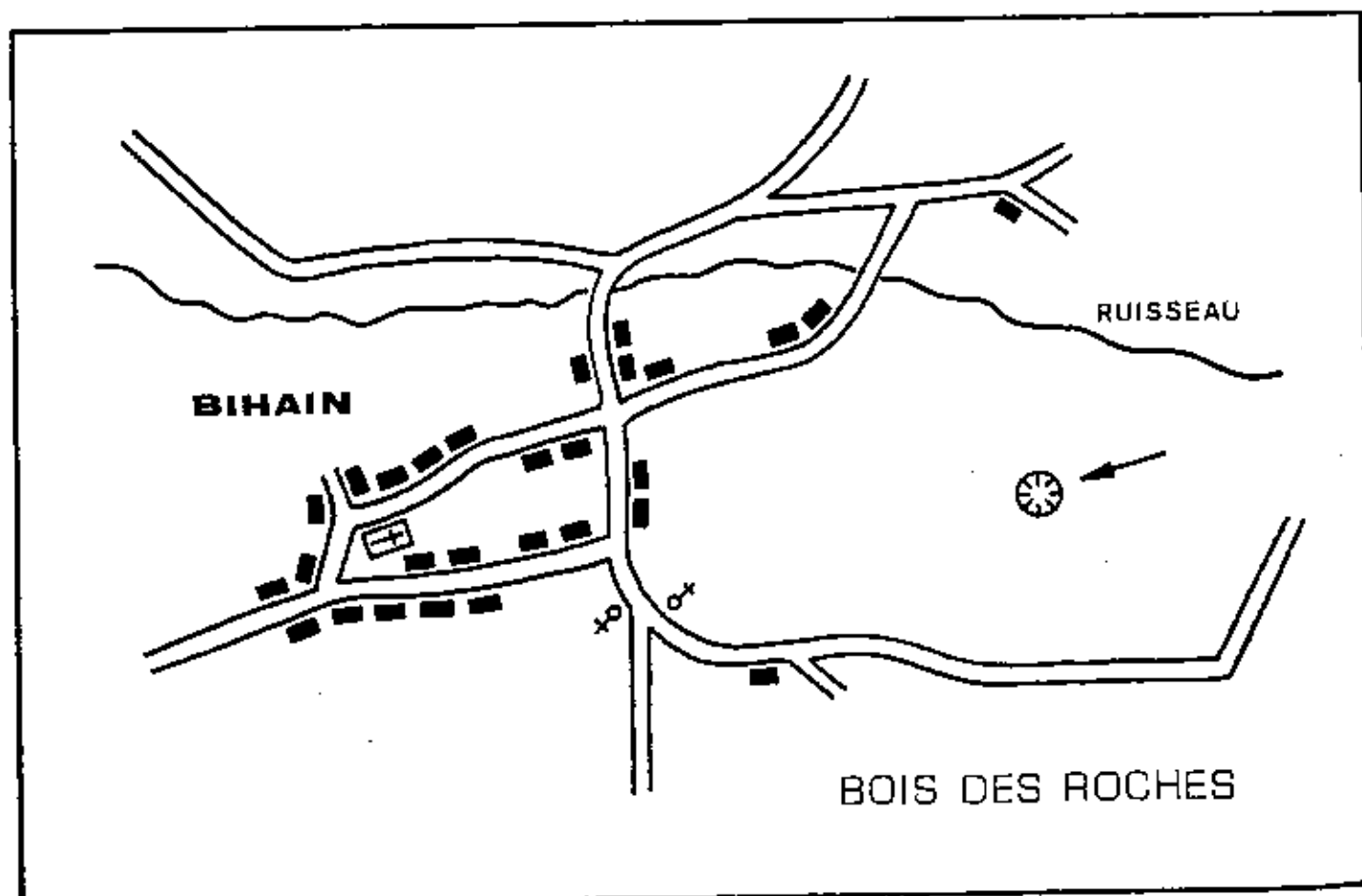
A 500 mètres à l'Est du village, dans un bouquet d'arbres au centre d'une pâture.

Il ne reste plus qu'un puits noyé.

Une concession fut accordée le 15 juillet 1830 à la Société du Luxembourg, pour un territoire de 807 bonniers.

Nous avons retrouvé un plan de cette ancienne mine, mais l'absence d'échelle ne permet pas de définir la profondeur du puits ni la longueur des deux galeries partant de sa base.

Il existait également des exploitations de manganèse sur le territoire des communes de Lierneux, Arbrefontaine et Ottré.



LE TROU SQUELARD

Province du Hainaut.
Entité de Chimay.
Commune de Baileux.
Carte IGN 1:25.000 N° 62/3-4

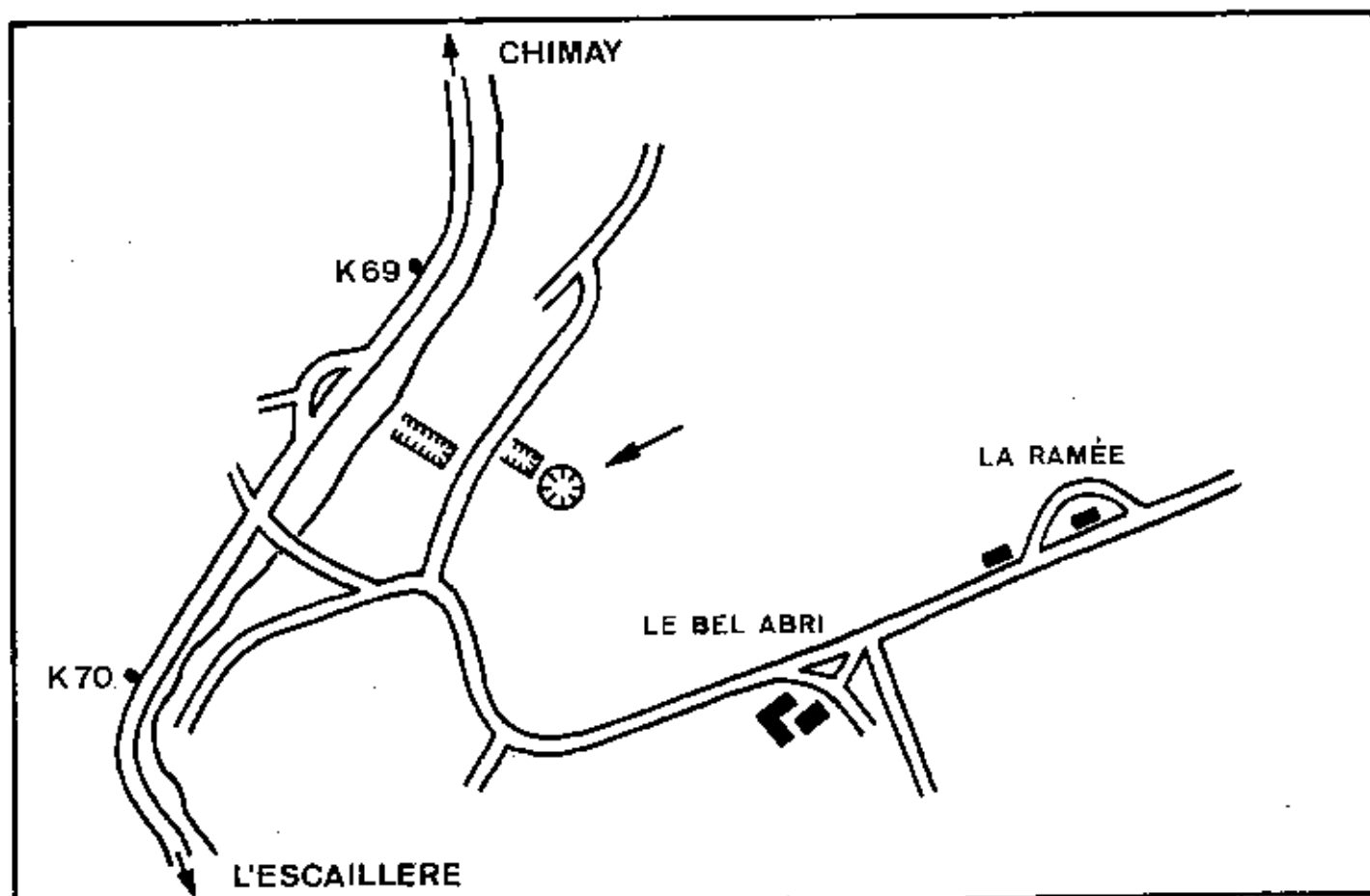
Dans le Domaine des Hauts-Marais, en rive droite de l'Eau Noire, entre les bornes 69 et 70 de la route nationale 61, Chimay - L'escaillère.

C'est un puits carré de 5 mètres sur 5.
En 1960, une équipe du Spéléo Club de Belgique y descendit jusqu'à 15 mètres de profondeur.
Actuellement, il est bourré jusqu'à la gueule par des carcasses de voitures.

Cette cavité porte le nom d'un malheureux garde-chasse qui y fut précipité il y a une centaine d'années par des braconniers.

D'après la tradition populaire, il s'agit d'une ancienne mine de fer, et il est vrai que la région est riche en anciennes forges.

Ce pourrait être également une ancienne ardoisière.



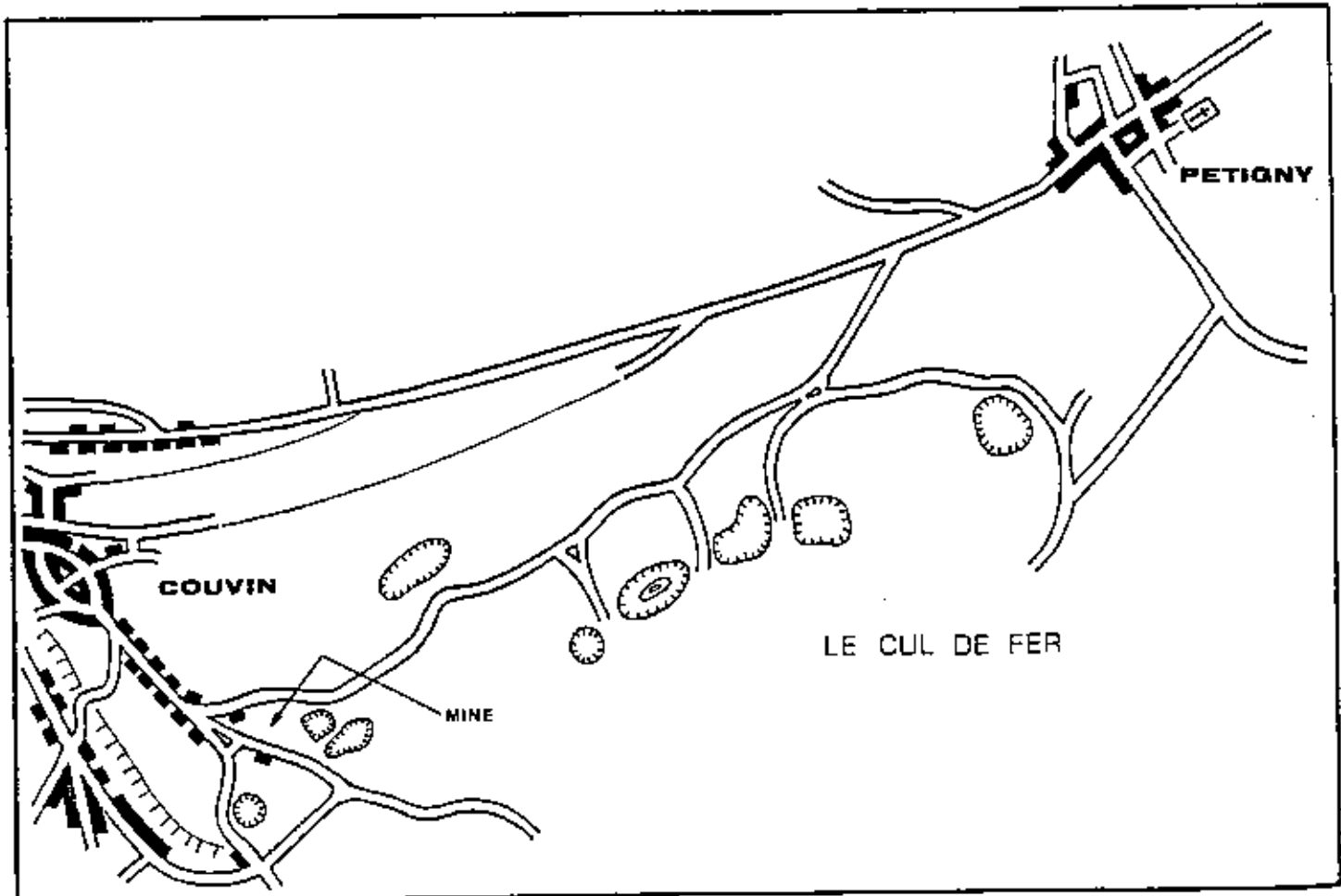
MINE DE COUVIN

Province de Namur.
 Entité de Couvin.
 Commune de Couvin.
 Carte IGN 1:25.000 N° 57/7-8

Ancienne mine de plomb.

Sur la carte de 1970, le site est encore pointé comme usine.
 Actuellement, l'usine n'existe plus, des déblais recouvrent la mine,
 et un lotissement est en cours, ce qui pourrait d'ailleurs réserver
 des surprises à certains propriétaires.

Dans "Les Cavernes et les Rivières Souterraines de la Belgique",
 tome I, page 186, Martel nous signale à cet endroit des galeries
 minières auxquelles on accédait par un puits extrêmement profond,
 et dont l'exploitation s'acheva vers 1830.



MINE D'HEURE

Province de Namur.
 Entité de Somme-Leuze.
 Commune d'Heure.
 Lieu-dit: Aux Minières.
 Carte IGN 1:25.000 N° 54/3-4

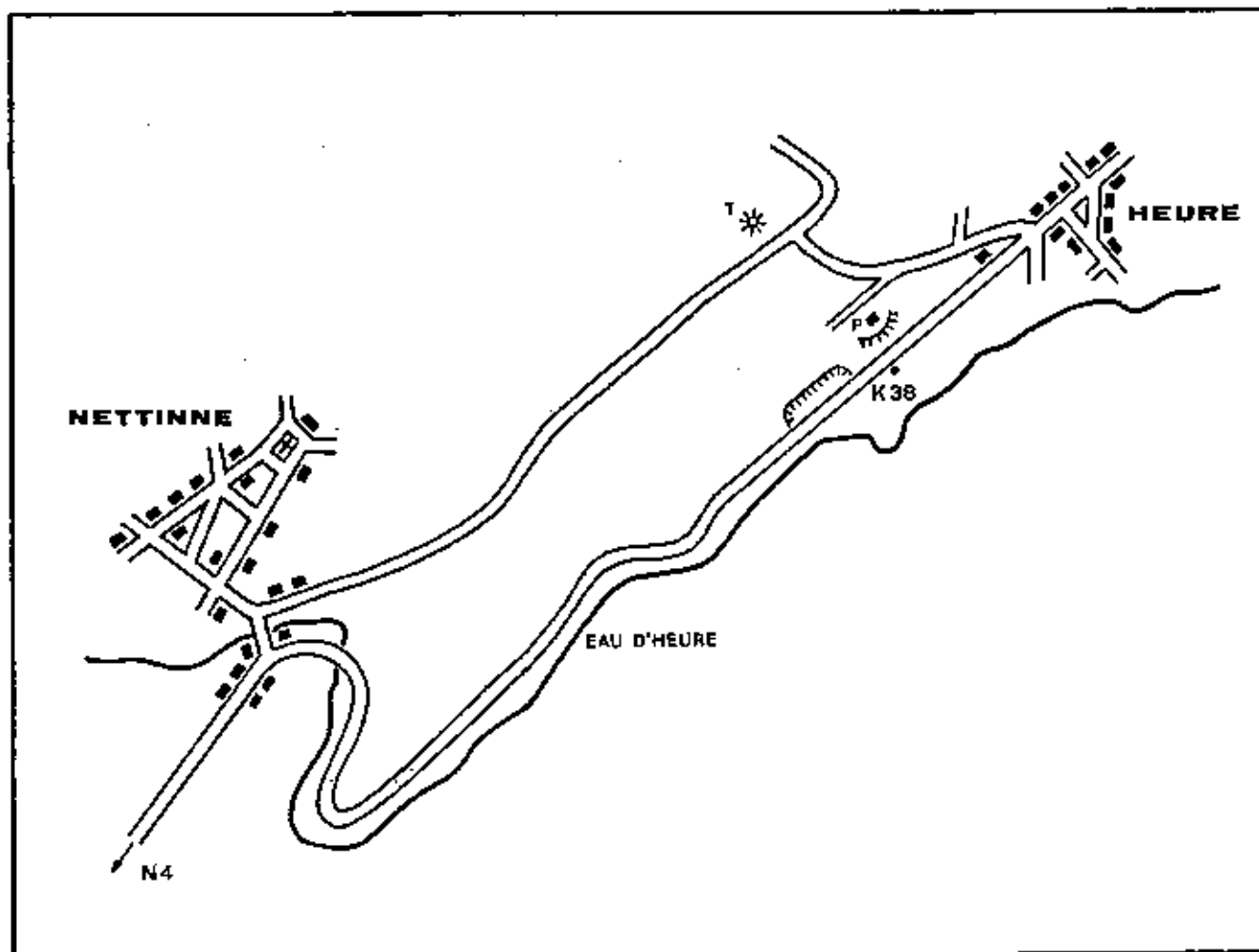
Ancienne mine de fer et de plomb.

De nos jours, on ne voit plus que la dalle de béton recouvrant le puits et un petit tas de déblais perdu au coin d'un champ.

La mine de fer d'Heure est déjà signalée par Ferraris en 1777 dans sa description de la carte des Pays-Bas Autrichiens.

On note une demande de concession pour le fer et la pyrite accordée par Arrêté Royal du 25 novembre 1843.

Les derniers travaux de recherches furent effectués en 1938-1939 par la S.A. La Floridienne.
 Ils se sont soldés par l'abandon de la mine après un coup d'eau.



MINE DE RESTEIGNE

Province de Luxembourg.
Entité de Tellin.
Commune de Resteigne.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/5-6

En rive gauche de la Lesse.
400 mètres à l'Ouest-Nord-Ouest du Château de Resteigne.
Au pied du Bois des Brulins.

Nous avons localisé cette ancienne mine d'après le plan joint à la demande de concession de 1834.
Il ne reste plus actuellement que la classique tranchée d'accès menant à une galerie effondrée.

MINE DE BONNEVILLE

Province de Namur.
Entité de Andenne.
Commune de Bonneville.
Lieu-dit: Rénoster.
Carte IGN 1:25.000 N° 48/1-2

Ancienne mine de plomb.

A 100 mètres à l'Est d'une chapelle, dans la fourche que forme à cet endroit le Ry de Fontainne.

Un soigneux quadrillage du bois permet de retrouver une amorce de puits comblé, entouré de maigres haldes circulaires.

PETITES MINES ARTISANALES DONT IL NE RESTE PLUS AUCUNE TRACE SUR LE TERRAINMINE DE WISEMBACH

Province de Luxembourg.
Entité de Fauvillers.
Commune de Fauvillers.
Hameau de Wisembach.
Carte IGN 1:25.000 N° 65/7-8

Ancienne mine de galène et de baryte plombifère.

En rive droite de la Sure, à droite de la route Fauvillers-Martelange.

De 1854 à 1858, on signale une production de 10 tonnes de galène mélangée de baryte, lors des premiers travaux de recherches.

Une première concession est accordée en 1858 à Alfred Stubbs de Chanly, Allan Macpherson de Saint-Josse-ten-Noode et Alexandre Mathysen de Bruxelles.

Un rapport de 1881 fait état de deux galeries de 145 et 90 mètres de longueur au niveau de la Sure, reliées à la surface par des puits de 15 et 24 mètres.

Il y a aussi plusieurs puits de recherches de 10 à 15 mètres foncés dans le sol des galeries.

En 1921, il ne reste d'autre vestige de la mine qu'un puits recouvert de blocs de schiste.

La déchéance de concession est prononcée en 1924.

MINE DE DOCHAMPS

Province de Luxembourg.
 Entité de Manhay.
 Commune de Dochamps.
 Carte IGN 1:25.000 N° 55/5-6

Ancienne mine de manganèse.

A environ 600 mètres au Nord-Ouest du Moulin de Dochamps.
 En rive droite de la Lu.
 En dessous de la voie vicinale, actuellement chemin de fer touristique de l'Aisne.

MINES DE FERRIERES

Province de Liège.
 Entité de Ferrières.
 Commune de Ferrières.
 Carte IGN 1:25.000 N° 49/5-6

Il est certain qu'autrefois le minerai de fer était exploité en de nombreux endroits de la commune de Ferrières, de même que sur la commune voisine d'Izier.
 Outre le nom du village, de nombreux lieux-dits en témoignent.
 Malheureusement nous ne savons rien de ces mines.
 Lors d'une prospection sur place, nous avons rencontré un historien local qui nous a affirmé froidement que, rédigeant lui-même un ouvrage sur la question, il n'avait aucune raison de communiquer des renseignements à la concurrence.
 Belle mentalité pour un historien.

MINE DU BIOLET

Province de Luxembourg.
 Entité de Nassogne.
 Commune de Masbourg.
 Carte IGN 1:25.000 N° 59/3-4

Ancienne mine de plomb.
 Dans la vallée de la Diglette.

Une première concession est accordée en 1853 à Mr Louis Deley, industriel à Rochefort.
 Curieusement, la même concession, sous 80 hectares de la commune de Masbourg, est accordée également en 1854 au Sieur Paul Claes propriétaire à Lembeek.

On signale une production de 53 tonnes de galène entre 1854 et 1857.
 En 1861 la mine est abandonnée.

Un rapport de 1881 fait état d'une galerie de 106 mètres de long au niveau de la rivière communiquant avec la surface par deux puits de 25 et 30 mètres.
 La déchéance de concession est prononcée en 1922.

MINE DE TELLIN

Province de Luxembourg.
Entité de Tellin.
Commune de Tellin.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/7-8

Ancienne mine de plomb.

A 600 mètres au Sud-Ouest du village, sous la route Tellin-Transinne-Paliseul.

La galerie partait en rive gauche de l'embranchement gauche du ruisseau de Tellin.

Le puits d'aération se situait au-delà de la route.

La concession fut accordée le 31 mars 1841 au notaire Delvigne de Namur.

Les recherches furent assez poussées, mais les résultats ne suivirent pas; quelques centaines de kilos de minerai en 1843 et 1844, à peine plus de 1851 à 1858, et exceptionnellement 19 tonnes en 1850.

En 1914-1918, les Allemands transformèrent la mine et dépôt de munitions qu'ils firent sauter lors de leur retraite, ce qui explique l'effondrement probablement total de la galerie.

LOMPREZ - WELLIN - HALMA - CHANLY

Province de Luxembourg.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/5-6

Cette région fut jadis l'objet de recherches minières intensives.

Disposant au départ d'une copie du plan joint à la demande de concession de 1854, nous sommes parvenus à situer sur la carte actuelle les quelques 11 filons métalliques qui y furent prospectés, ainsi que l'emplacement des fosses d'extraction, des sondages et des galeries.

Travail ardu s'il en est, tenant compte du fait que si la situation des villages est demeurée fixe, des chemins communaux de première importance se sont transformés en sentiers forestiers ou ont complètement disparu, tandis que de simples sentiers sont devenus par endroit des portions de routes nationales.

À noter aussi que les lieux-dits à consonance minière mentionnés sur la carte actuelle ne sont pas situés à l'emplacement des filons en question.

Un travail passionnant mais somme toute inutile puisque, sur le terrain, nous n'avons absolument rien retrouvé.

MINE DE HAN-SUR-LESSE

Province de Namur.
Entité de Rochefort.
Commune de Han-sur-Lesse.
Lieux-dits: Rochers du Belvédère - Fond Saint-Martin.
Carte IGN 1:25.000 N° 59/1-2

A 1 Km 400 au Nord-Est de Han-sur-Lesse.

Il existe à cet endroit une cavité connue de tous les temps sous le vocable de Trou du Renard.

En 1964-1965, nous en avons désobstrué l'entrée supérieure, appelée Trou Martin, avec le concours du Spéléo Club de Belgique. Pour nous, cette cavité est une grotte et rien d'autre.

Pourtant la tradition populaire s'obstine à en faire une mine. Mine de fer ou de zinc suivant les sources.

Il n'est pas impossible que, comme au Trou Germay à Rochefort, des recherches minières furent entreprises au niveau de la grotte. Mais pour nous, la mine de Han-sur-Lesse se situe ailleurs dans le massif et est actuellement introuvable.

MINE DE HUMAIN

Province de Luxembourg.

Entité de Marche-en-Famenne.

Commune de Humain.

Carte IGN 1:25.000 N° 54/7-8

Dans son "Inventaire Spéléologique de la Wallonie", A. Doemen nous signale à Humain un certain Trou Minires situé sur les propriétés du Baron Verhaegen.

Et en effet, il existe bien sur les terres du château un trou vertical de quelques 6 mètres de profondeur pour un diamètre moyen de 2 mètres, et qui est incontestablement un travail de recherches minières.

Mais la mine de Humain ne se trouvait pas là.

Nous l'avons située à 1Km 600 plus au Nord-Est, au lieu-dit Vieux Humain, exactement à l'emplacement de l'actuel circuit de motocross de Marche, mondialement connu par son Trophée Pascal.

Là se trouvait jadis l'ancien village et une ou plusieurs exploitations minières.

Au dire d'un vieux garde-chasse, le tout fut incendié et rasé au XIXième siècle suite à une épidémie de peste.

MINE DE CHAMPLON-FAMENNE

Province de Luxembourg.

Entité de Marche-en-Famenne.

Commune de Waha.

Hameau de Champlon-Famenne.

Lieu-dit: Bois des Minières.

Carte IGN 1:25.000 N° 54/7-8

De multiples démarches nous ont finalement permis d'entrer en contact avec l'intendant du Prince d'Arenberg, actuel propriétaire des lieux. (Propriété privée).

Celui-ci nous a affirmé mordicus qu'il n'y a jamais eu la moindre exploitation dans le Bois des Minières.

C'est curieux, lorsqu'on sait que les d'Arenberg furent autrefois de grands propriétaires miniers.

De plus, on raconte dans les environs, qu'en certains points du bois, on entend les bruits de la route nationale 4 proche, transmis et amplifiés par de mystérieuses galeries.

MINES DE GIMNEE

Province de Namur.
Entité de Doische.
Commune de Gimnée.
Carte IGN 1:25.000 N° 58/1-2

Anciennes mines de plomb.

Dans "Explorons nos Cavernes", Dom. Félix Anciaux signale la présence de deux galeries minières sur le territoire de Gimnée. S'il existe bien un lieu-dit: Minières, entre Gimnée et Niverlée, plus personne ne se souvient de l'emplacement de ces galeries.

MINE DE BARBENCON

Province du Hainaut.
Entité de Beaumont.
Commune de Barbençon.
Carte IGN 1:25.000 N° 52/5-6

Ancienne mine de plomb.

Signalée également par F. Anciaux.
Monsieur Defer, instituteur pensionné et érudit local, nous a montré des documents relatifs à des travaux de sondages effectués en 1911 par l'ingénieur allemand Kless, au lieu-dit: Le Bosquetiau, en rive droite du ruisseau de Barbinconia.
Selon Monsieur Defer, il n'y eut jamais exploitation proprement dite à Barbençon.
Que penser alors du "Chemin des Mineurs" que nous a montré un agriculteur?

MINE DE LISOGNE

Province de Namur.
Entité de Dinant.
Commune de Lisogne.
Carte IGN 1:25.000 N° 53/7-8

Ancienne mine de fer.

Sur le plateau, en rive droite du Fond de Leffe.

En 1537, on note la présence d'un fourneau et d'un marteau (Maka) sur les communes voisines de Taviet et de Thynes.

On peut donc supposer qu'à cette époque le gisement de Lisogne était déjà exploité.

Les principales recherches ont été menées par Alexandre Amand entre 1836 et 1839, avec une production de 6.764 M3 de minerai non lavé.

Plus tard, les travaux seront repris jusqu'en 1872 par la Société de Sclessin.

MINES DE WIERDE ET DE MOZET

Province de Namur.
Entités de Namur et de Gesves.
Communes de Wierde et de Mozet.
Carte IGN 1:25.000 N° 47/7-8

Anciennes mines de fer.

Ces mines se trouvaient à cheval sur la limite des deux communes.

Les travaux commencèrent en 1855.

La concession fut demandée en juin 1860.

On comptait à ce moment là 26 bures avec galeries sur le territoire de Mozet, et 3 bures avec galeries sur le territoire de Wierde.

Ces puits avaient une profondeur variant de 9 à 39 mètres.

La galerie la plus longue avait un développement de 124 mètres.

En 1866 les travaux sont abandonnés, et la demande de concession est rejetée.

MINE DE BAULOY-GRANCELLES

Province de Namur.

Entité de Fernelmont.

Commune de Marchovelette.

Carte IGN 1:25.000 N° 47/3-4

Ancienne mine de fer.

Cette mine était exploitée par la Société de Couillet et Châtelineau Réunis.

On atteignait le gisement par une galerie creusée au flanc du ruisseau de Gelbressée, et par une dizaine de puits peu profonds creusés sur le plateau.

L'exploitation fut abandonnée en 1866, les prix de revient dépassant les prix de vente.

MINES DE ISNES

Province de Namur.

Entité de Gembloux-en-Orneau.

Commune de Isnes.

Carte IGN 1:25.000 N° 47/1-2

Anciennes mines de fer (Oligiste).

Dans "Explorons nos Cavernes", Dom. Félix Anciaux signale plusieurs galeries minières sur le territoire de la commune de Isnes.

Les nombreux habitants que nous avons interrogés n'en ont plus aucun souvenir.

La présence de plusieurs sablières n'exclut pas l'idée qu'il pourrait s'agir en fait d'exploitations à ciel ouvert comme aux abanquets de Nismes.

LES ANCIENNES MINES DE TERRE PLASTIQUE

Province de Namur.

Entités de Namur et Gesves.

Communes de Wierde et Mozet.

Carte IGN 1:25.000 N° 47/7-8

Dans tout le Namurois, la terre plastique qui s'appelait terre d'alun, blanche derle, terre de potier, terre à pipe, etc..., fut très anciennement utilisée sur place pour la fabrication des poteries.

Elle fut également recherchée par les batteurs de cuivre de Bouvignes qui l'employaient pour la fabrication de leurs creusets.

Dès 1328, le Comte de Namur accorde aux batteurs de cuivre de Bouvignes, l'autorisation d'extraire la derle en tout endroit du Comté où elle existait.

La même concession fut accordée en 1466 aux batteurs de Namur. Ces recherches de terre plastique se faisaient le plus souvent à ciel ouvert.

A Wierde et à Mozet, elles furent pratiquées en profondeur par puits et galeries.

En 1945, la Société T.P.G.B.(?) y travaillait toujours, mais ces recherches n'étaient déjà plus que l'ombre de celles de jadis. Quatre puits ayant respectivement 18-22-24 et 32 mètres de profondeur, donnaient accès à quelques galeries de faible développement.

Aujourd'hui, il ne reste plus trace de ces travaux tant anciens que modernes, si ce n'est de grandes dépressions de terrain remplies d'eau, produites par l'affaissement du sol suite à l'extraction sous-jacente de milliers de tonnes d'argile plastique.

Le creusement, le boisage et l'exploitation de ces mines se pratiquaient de la même façon que dans toutes les autres minières anciennes.

L'argile était découpée en blocs, soit à la houe, soit au fil d'acier, suivant sa consistance.

La production journalière d'une fosse pouvait atteindre six tonnes, un chiffre fabuleux, lorsqu'on sait qu'il n'y avait jamais plus de deux hommes au front de taille.